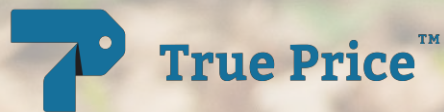


# Revenu des producteurs de cacao

Revenu des ménages chez les producteurs de cacao en Côte d'Ivoire et les stratégies d'amélioration

Mars 2018



Copyright 2018 True Price. All rights reserved. Photo © Éric St-Pierre for Fairtrade International



# *Introduction*

1



# *Aperçu exécutif: Le revenu des ménages des cacaoculteurs en Côte d'Ivoire et les stratégies d'amélioration.*

- Fairtrade travaille avec les producteurs de cacao et les coopératives de cacao en Côte d'Ivoire.
- La mission de Fairtrade est de donner à ces producteurs les moyens de combattre la pauvreté, de renforcer leur position et de prendre plus de contrôle sur leur vie.
- Fairtrade souhaitait avoir plus d'informations sur les revenus réels des producteurs de cacao en Côte d'Ivoire. Afin d'évaluer cette situation, des données sur le revenu des ménages ont été récoltées en 2016 en collaboration avec COSA et GeoTraceability. Elle constitue une base de données des revenus des ménages, englobant 3 202 petits producteurs de cacao au sein de 23 coopératives en Côte d'Ivoire. Cette étude est une analyse des données sur le revenu des ménages chez les producteurs. La méthode d'analyse a été développée conjointement par Fairtrade et True Price, qui était auparavant appliquée pour le café.
- Le revenu moyen des ménages est de 2707 \$/an. Ce montant est bien inférieur au revenu de subsistance de 7318 \$/an, mais supérieur au revenu de l'extrême pauvreté de 2276 \$/an. 7 % de tous les agriculteurs gagnent actuellement un revenu de subsistance. Au sein de l'échantillon, les petits ménages sont mieux placés que les grands ménages.
- Les contributions du Fairtrade sont positives. Les formations dispensées par les OPP (et soutenues par Fairtrade) ont une corrélation significative avec des rendements plus élevés. De plus, les pesticides et les engrais sont souvent fournis à bas prix par les OPP. Ceux-ci sont également corrélés positivement aux rendements.
- Il est particulièrement difficile de faire sortir les agriculteurs les plus pauvres de la pauvreté. Il faut adopter une approche holistique pour augmenter leurs revenus.

# À propos de ce rapport

Ce rapport est composé de 6 chapitres. L' introduction donne une vue d'ensemble du motif de cette étude, de l' étendue de cette étude et des idées essentielles.

Le second chapitre décrit le modèle utilisé, la façon dont les données ont été exploitées et les statistiques descriptives principales. Dans le troisième chapitre, les résultats de l'étude sont présentés. Cela comprend le revenu moyen des ménages, la méthodologie du revenu vital et les résultats, la répartition du revenu des ménages, un examen du coût de production, une analyse du revenu généré par d'autres biens, et quelques éléments au sujet de la répartition par taille du ménage.

Dans le quatrième chapitre, l'analyse des corrélations est présentée, et le rôle de la prime de développement Fairtrade et du Prix minimum Fairtrade est évalué.

Le cinquième chapitre donne un aperçu de la valeur ajoutée de la production de cacao : les bénéfices ainsi que les coûts de main d'oeuvre.

Le sixième chapitre étudie dans quelles conditions la situation des producteurs peut être améliorée. Il débute par l'objectif de cette analyse puis expose ses méthodes et ses résultats, et conclue avec des perceptions issues de l'analyse ainsi qu'avec des applications potentielles.

Les annexes fournissent une vue d'ensemble sur les variables au sein du modèle ainsi que des éléments supplémentaires concernant les coûts coopératifs, ainsi que les choix méthodologiques et les hypothèses clés utilisées pour l'exploitation des données.

# À propos de True Price

## *Auteurs et remerciements*

Andrea Rusman (True Price)

Reinier de Adelhart Toorop (True Price)

Jelmer de Boer (True Price)

Adrian de Groot Ruiz (True Price)

## *À propos de True Price*

True Price est une entreprise sociale qui vise à contribuer au développement d'une économie circulaire et inclusive et qui crée de la valeur pour tous en fournissant les informations nécessaires pour ce type d'économie. True Price aide les organisations - multinationales, PME, ONG, gouvernements - à quantifier la valeur et à améliorer leurs impacts économiques, environnementaux et sociaux. True Price travaille directement avec les organisations en fournissant des services de recherche. De plus, True Price permet aux organisations de mesurer leur impact en développant des méthodes open source de mesure d'impact pertinentes, saines et inclusives.

[www.trueprice.org](http://www.trueprice.org)

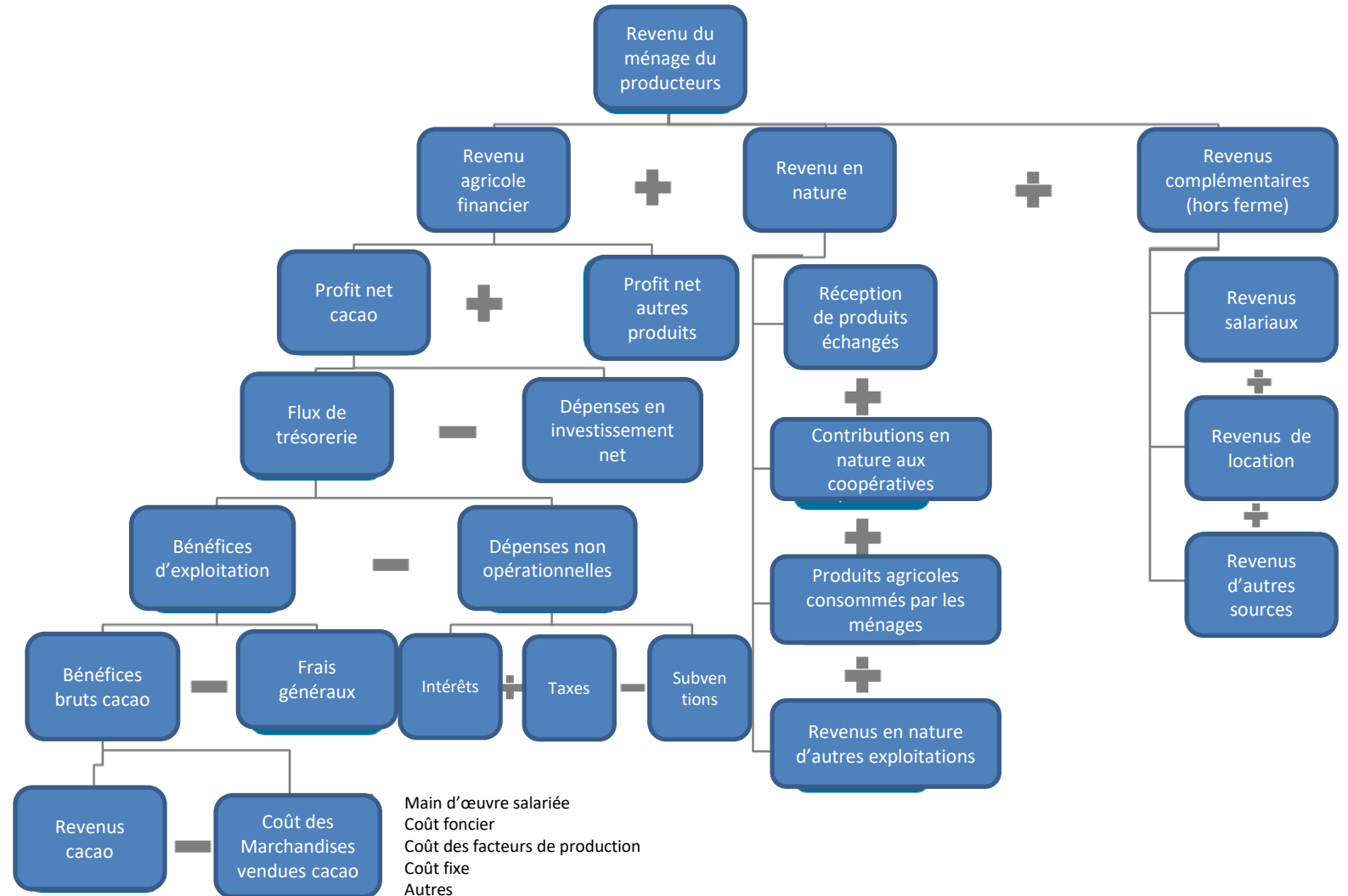
# *Méthodologie et statistiques descriptives*

2



# Vue d'ensemble du revenu des producteurs modèle1<sup>1</sup>

- La perspective du modèle s'attache aux ressources du producteur (revenu actuel et futur) et non pas aux bénéfices économiques ; c'est pourquoi, les coûts d'opportunité sont exclus.
- Le modèle standard complet de revenu a été adapté à une exploitation agricole en se focalisant sur l'argent liquide à la disposition du producteur.
- Le revenu financier de l'exploitation agricole a été étendu au revenu en nature sur l'exploitation et en dehors.



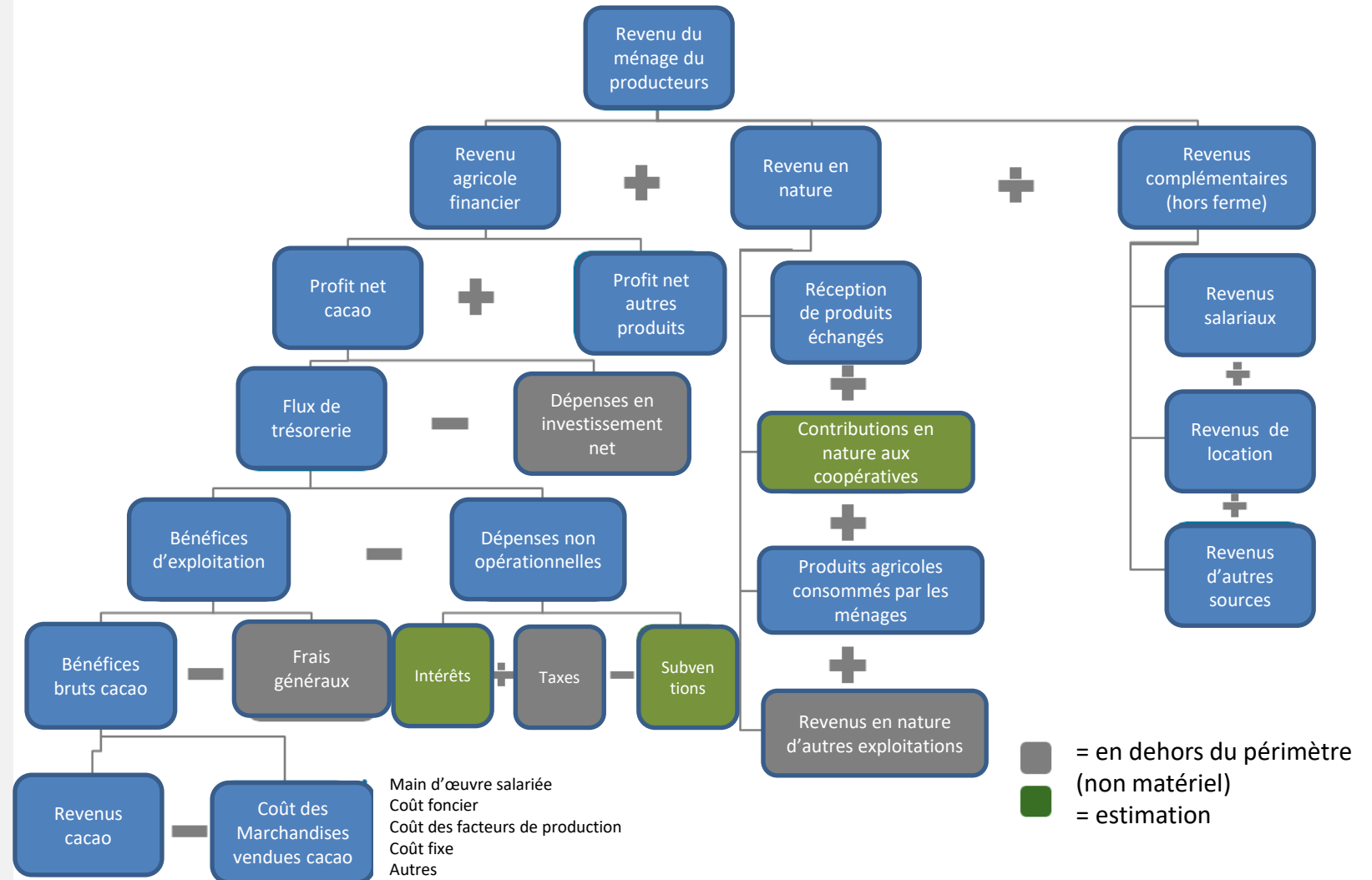
<sup>1</sup> Une liste explicative des variables est fournie en annexe.

<sup>2</sup> Les coûts d'opportunité font référence à un avantage qui aurait pu être perçu par une personne, mais a été ignoré et une autre façon de procéder adoptée.



# Données

- La plupart des points de données sont dérivés de données premières, issues de l'étude de terrain commissionnée par Fairtrade.
- Divers éléments du revenu des producteurs n'ont pas été recueillis lors de l'étude de terrain mais ceux-ci ne sont pas considérés comme matériel exploitable.
- Quelques éléments du revenu des producteurs n'ont pas pu être évalués à partir des données recueillies et sont jugés potentiellement exploitables : les coûts d'intérêt (issus des prêts entrepris), les subventions et les contributions en nature venant des coopératives. Ces éléments sont estimés à respectivement 2,4 %, 0,1 % et 1,1 % du revenu du cacao. Cela est basé sur des documents secondaires concernant le cacao et sur une étude plus ancienne de Fairtrade sur le café.
- Les cotisations d'adhésion pour les coopératives ne sont pas incluses, car celles-ci doivent être normalement payées en une fois lors de l'inscription. Une analyse est incluse en annexe.
- Les coûts en eau n'ont pas été recueillis et sont estimés à zéro.
- Les coûts fixes comprennent des articles comme les cordes, haches et bâches. Les coûts sont utilisés sur la base des dépenses et non la base de l'amortissement.





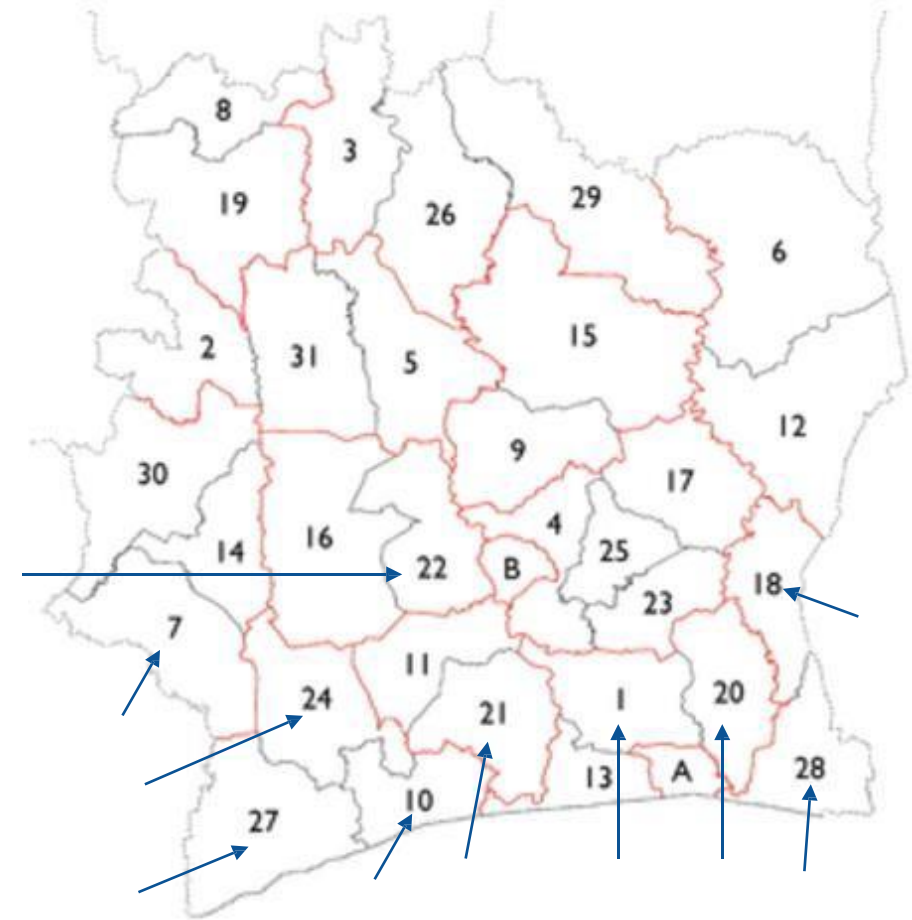
*Notre approche pour l'exploitation des données est la suivante :  
Comblé les données manquantes par des valeurs médianes pertinentes, et supprimer les données aberrantes*

- L'étude est basée sur deux questionnaires conduits en 2016, englobant 3 235 producteurs et 23 coopératives.
- Le revenu du ménage pour les producteurs ainsi que d'autres résultats pertinents sont calculés à partir des réponses des producteurs.
- Là où certaines données relatives aux producteurs étaient manquantes ou probablement incorrectes, nous avons "nettoyé" les données autant que possible. Nous avons suivi les "règles" suivantes :
  - Les cellules vides et les cellules contenant "non applicable" ou "NA" ont été remplacées par 0.
  - Les cellules contenant "je ne sais pas" ou "je refuse de répondre" ont été alignées sur la médiane des valeurs différentes de zéro pour cette catégorie. Une justification est fournie à l'annexe C de cette présentation.
  - Une valeur numérique a été insérée en tant que texte afin de pouvoir effectuer des calculs (par ex : un taux de rémunération "mensuel" a été changé en "12").
- Certaines catégories contiennent des "aberrations" ou des points de données incohérents qui sont exploités. Une liste supplémentaire d'hypothèses au sujet du traitement de ces points est fournie à l'annexe B.
- Certains producteurs n'ont pas fourni assez de données à exploiter. Ces 33 producteurs sont omis des calculs. Les 3 202 producteurs restants sont inclus dans l'analyse décrite dans la suite de ce rapport.
- Certaines des données livrées laissent de la place à de multiples interprétations. Une liste d'ambiguïtés et de choix respectifs d'interprétation est présentée à l'annexe B.

# Statistiques descriptives

- Les statistiques descriptives ci-dessous sont des médianes et moyennes non pondérées.
- Ces statistiques sont basées sur une taille d'échantillon de 3 202 producteurs qui sont répartis sur 23 coopératives différentes en Côte d'Ivoire.
- Ces statistiques sont obtenues après que les procédures de filtrage des données, décrites globalement sur les diapositives précédentes et de façon extensive à l'annexe B, ont été appliquées.
- Les coopératives sont situées dans les régions Agneby-Tiassa (1), Bas-Sassandra (10 & 27), Cavally (7), Goh (11), Indenie-Djuablin (18), La Me (20), Loh-Djiboua (21), Marahoue (22), Nawa (24) et Sud-Comoe (28).

Indicateur	Unité	Médiane	Moyenne
Surface totale de l'exploitation agricole	Ha	5,0	6,7
Surface de production du cacao	ha	4,0	4,9
Quantité de cacaotiers	#	5 000	6 352
Arbres par hectare	#/ha	1 320	1 348
Kilos de cacao produits	kg	1 500	1 999
Bénéfice par kilo de cacao	USD/kg	1,1	0,9
Rendement	kg/ha	400	437
Embauche ETP (équivalent temps plein)	#ETP	0,1	0,8
Rémunération (de la main d'oeuvre employée)	USD/ETP	\$343	\$530
Qualité de vie	échelle <sup>2)</sup> de 1-5	4,0	4,1
Taille du ménage	# personnes	8,0	9,0
Ménage modèle <sup>1)</sup>	# adultes et enfants	4,3 adultes, 3,7 enfants	4,9 adultes, 4,1 enfants
ETP dans le ménage modèle	#ETP	2,7 ETP	3,0 ETP
Pourcentage des arbres de moins de 5 ans	%	2 %	13 %
Pourcentage des arbres entre 5 et 25 ans	%	55 %	51 %
Pourcentage des arbres de plus de 25 ans	%	5 %	35 %



<sup>1)</sup> Le nombre médian d'adultes et d'enfants est respectivement de 4 (dont 2 ETP actifs) et de 3. Ces chiffres ne se cumulent pas au nombre médian de personnes dans le ménage, lequel est de 8, en raison du fait que les médianes ne peuvent s'ajouter. Donc, le modèle du ménage est construit en utilisant le ratio adultes/enfants pour l'échantillon complet. <sup>2)</sup> Cette échelle va du "très mauvais, 1, à "très bon", 5. Cette qualité est assignée par les producteurs eux-mêmes en fonction de comment ceux-ci ont perçu la qualité de vie du ménage l'année dernière.

# *Résultats*

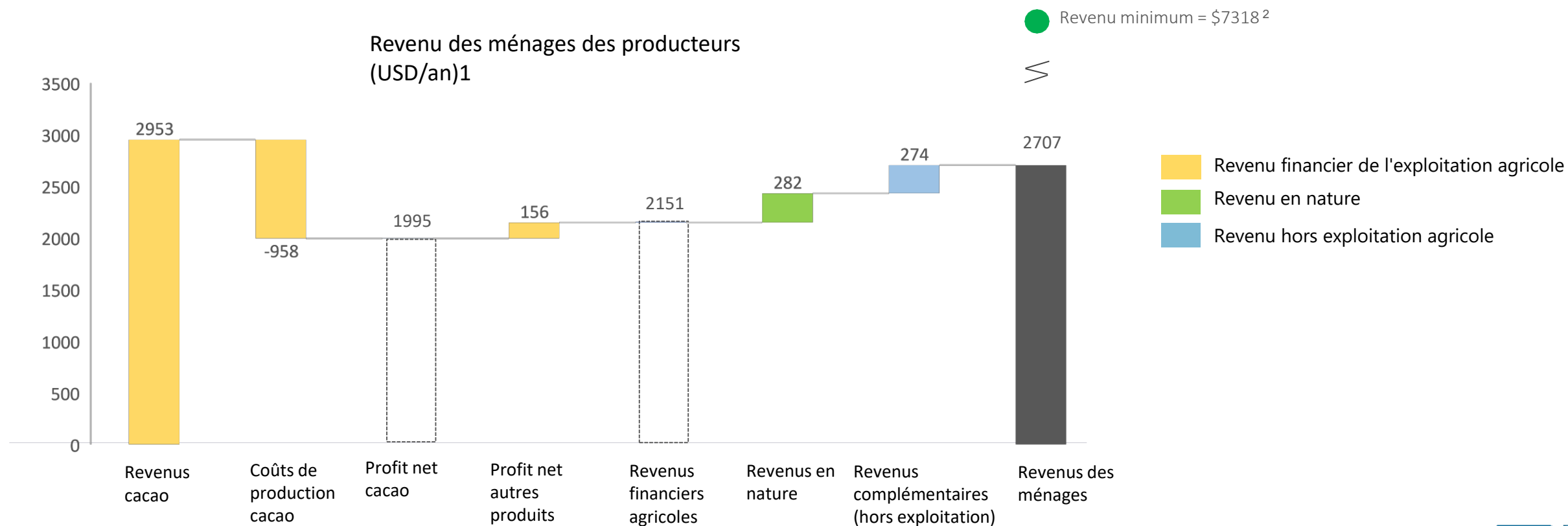
3



# Le revenu moyen d'un ménage de producteurs est de 2 707 \$ par an

## Idées essentielles

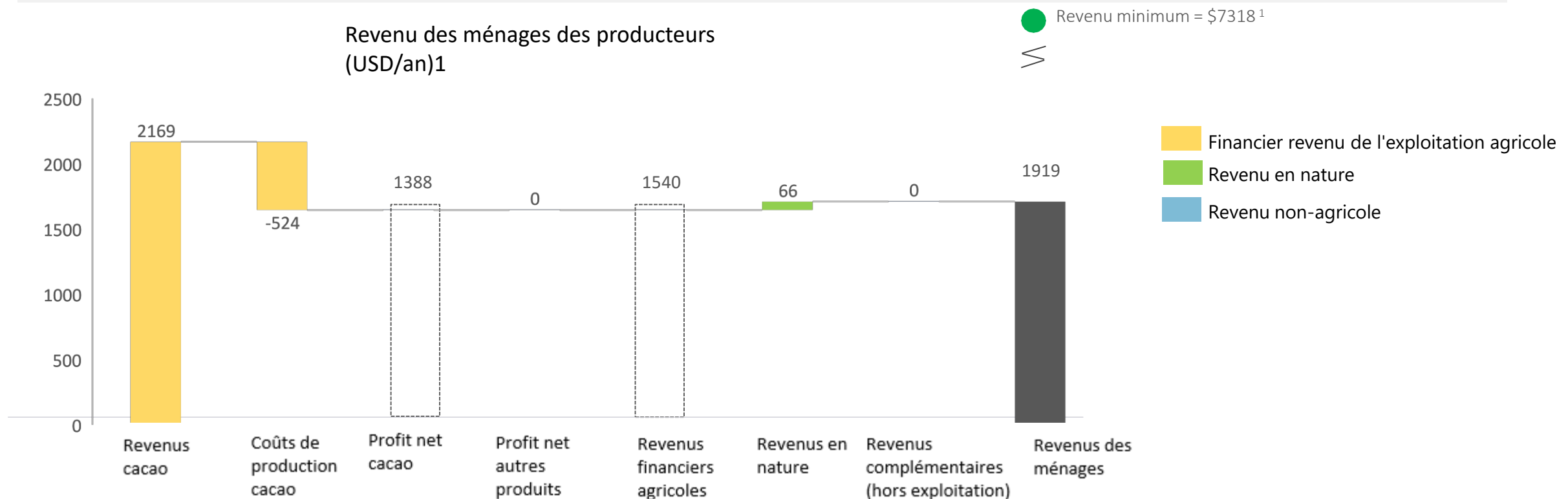
- Le revenu du ménage n'est pas suffisant pour assurer le revenu minimum vital. En moyenne, les ménages de producteurs de cacao dans les zones rurales de Côte d'Ivoire gagnent seulement 37 % du revenu minimum vital.
- Le cacao est la source principale de revenu : 74 % des revenus du ménage proviennent des bénéfices du cacao.
- Les ménages réalisent 6 % de leur revenu par la vente d'autres marchandises, tandis que les revenus hors exploitation agricole et les revenus en nature comptent respectivement pour 10 % et 10 % du total des revenus du ménage.



# Le revenu médian d'un ménage de producteurs est de 1 919 \$ par an

## Idées essentielles

- La médiane de tous les revenus des ménages est légèrement inférieure à la moyenne. Le ménage médian de producteurs de cacao gagne seulement 26 % d'un revenu minimum vital en Côte d'Ivoire.
- Le cacao est encore la principale source de revenu : 72 % du revenu d'un ménage de producteurs provient des bénéfices du cacao.
- Les ménages médians font 0 % de leur revenu en vendant d'autres biens, tandis que le revenu hors exploitation agricole et le revenu en nature comptent pour 0 % et 3 % du revenu total du ménage.
- *Note : les éléments en cascade ne s'ajoutent pas, car les médianes ne s'ajoutent pas automatiquement (comme les moyennes).*



# Un revenu minimum vital pour un ménage typique de 8 membres en Côte d'Ivoire est estimé à 7 318 USD par an

## Méthodologie

Le calcul du revenu minimum vital est basé sur la méthode d'Anker & Anker<sup>1)</sup> pour calculer le coût d'un niveau de vie convenable et la composition moyenne d'un ménage comme dans les données primaires de l'échantillon.

Dans nos calculs, nous utilisons le nombre médian de membres d'une famille (8). Basés sur les ratios moyens dans l'échantillon, 4,3 des membres de la famille sont des adultes (dont l'équivalent de 2,7 travaillant à plein temps) et 3,7 sont des enfants. L'argument d'utilisation de la médiane est que celle-ci est moins sensible au fait que certains producteurs déclarent des tailles de familles très grandes (>25 personnes, se reporter à l'annexe B).

Un revenu minimum vital couvre le coût de la nourriture, du logement, des vêtements, de la santé et des transports. Cela comprend un budget limité pour les télécommunications et économies des adultes, et le coût de l'éducation des enfants.

De plus, les adultes actifs doivent payer des impôts<sup>2)</sup> et les coûts d'assurance pour les adultes actifs sont inclus pour garantir un revenu en cas de maladie ou chômage.<sup>3)</sup>

Le revenu minimum vital estimé est de 7 318 USD par an pour un ménage moyen de producteurs de cacao, ce qui est sensiblement plus élevé que le seuil de pauvreté de la Banque mondiale qui est de 3 713 USD pour un ménage de 8 membres.

## Résultats

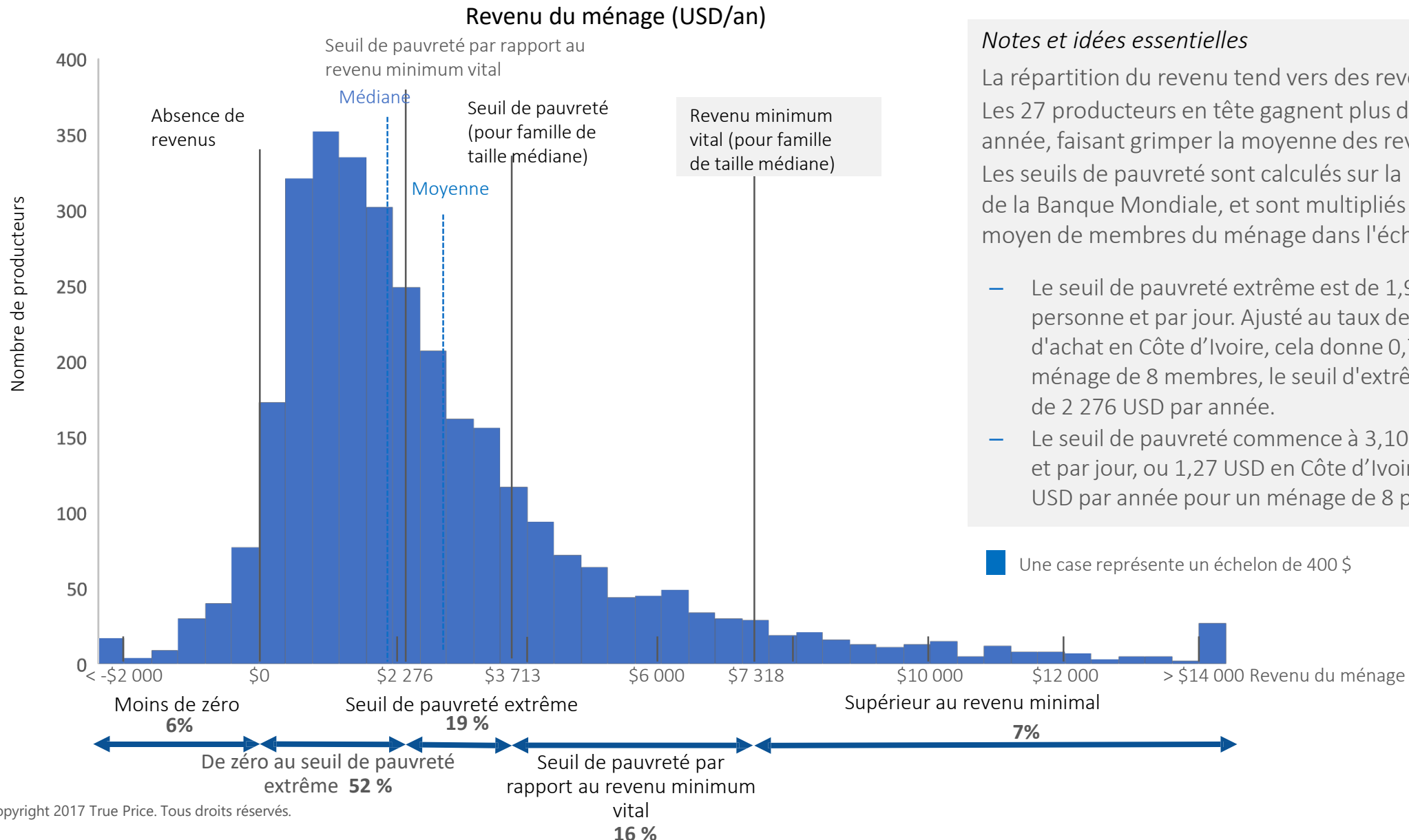
Composition du ménage		Coûts liés au travail par ETP	
Nombre d'adultes	4,3	Assurance chômage	\$ 51
ont les adultes actifs (ETP)	2,7	Assurance maladie	\$ 48
Nombre d'enfants	3,7	Taxes	\$ 434
		<b>Total supplémentaire par ETP</b>	<b>\$ 532</b>
Coûts par enfant		Coûts par adulte	
Nourriture	\$ 250	Nourriture	\$ 375
Logement	\$ 241	Logement	\$ 241
Vêtements	\$ 36	Vêtements	\$ 36
Santé	\$ 18	Santé	\$ 18
Éducation	\$ 13	Technologies de l'information et de la communication	\$ 29
Transport	\$ 65	Transport	\$ 65
Total per child	\$ 624	Économies/dépenses imprévues	\$ 64
		<b>Total par adultes</b>	<b>\$ 828</b>
<b>Total du revenu minimum vital du ménage</b>			<b>\$ 7 318</b>

1) Anker, R. and Anker, M. (2017). *Living wages around the world (Le revenu minimum vital à travers le monde)*. Guide des mesures.

2) Nous comprenons que les producteurs de cacao sont des petites entreprises qui, en théorie, sont obligés de payer des impôts sur les bénéfices, bien que dans la pratique ils ne le fassent guère. Le revenu minimum vital prend en compte le respect de la stricte interprétation du droit fiscal. Si la preuve peut être apportée que les producteurs de cacao sont exemptés de taxes, cela peut être omis du calcul, réduisant ainsi le revenu minimum vital.

3) La méthode présume que les personnes âgées sont entretenues par les membres actifs de leur famille. Parallèlement, le

# Répartition du revenu du ménage : la plupart des producteurs gagnent au-dessous du seuil de pauvreté



## Notes et idées essentielles

La répartition du revenu tend vers des revenus en baisse.

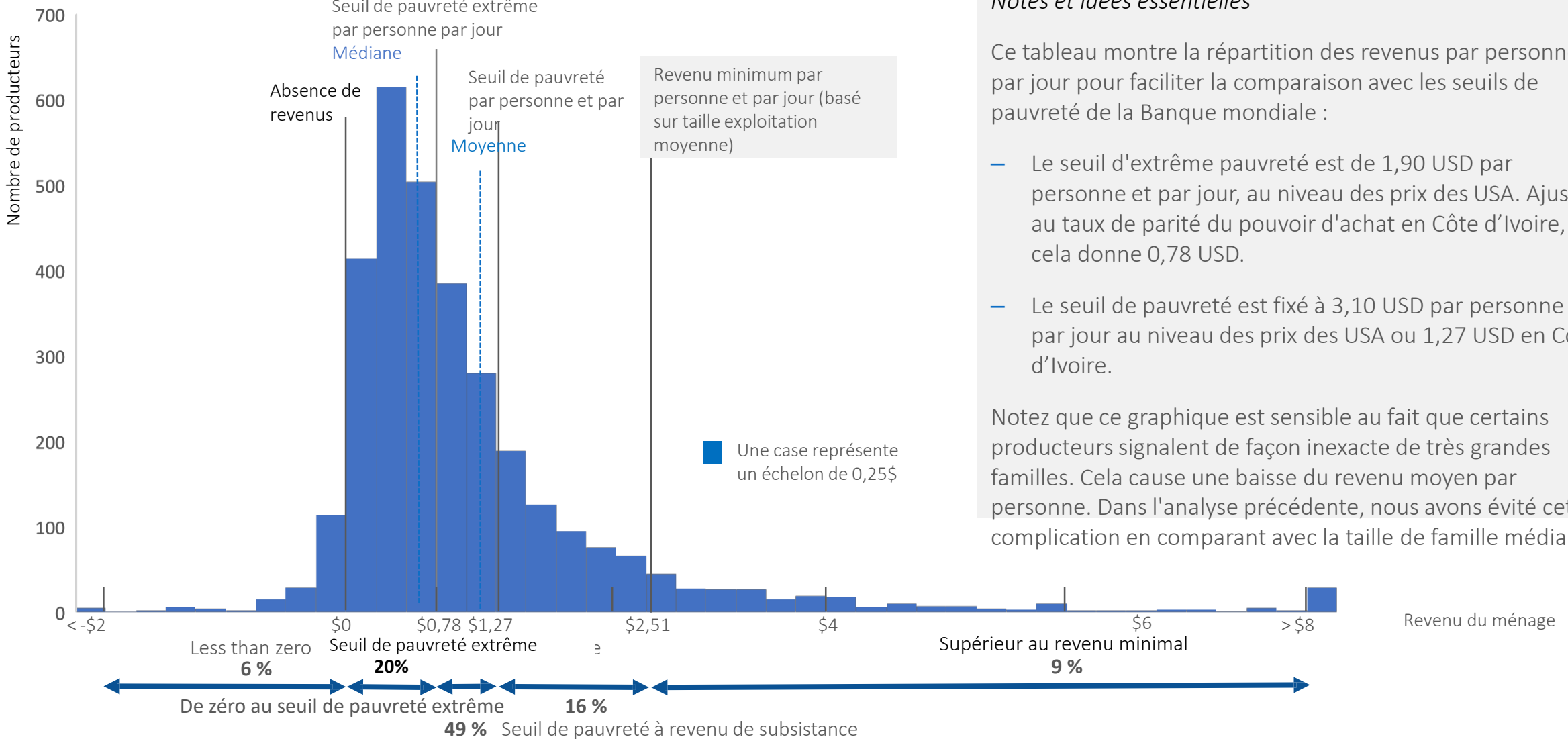
Les 27 producteurs en tête gagnent plus de 14 000 \$ par année, faisant grimper la moyenne des revenus.

Les seuils de pauvreté sont calculés sur la base des directives de la Banque Mondiale, et sont multipliés par le nombre moyen de membres du ménage dans l'échantillon :

- Le seuil de pauvreté extrême est de 1,90 USD par personne et par jour. Ajusté au taux de parité du pouvoir d'achat en Côte d'Ivoire, cela donne 0,78 USD. Pour un ménage de 8 membres, le seuil d'extrême pauvreté serait de 2 276 USD par année.
- Le seuil de pauvreté commence à 3,10 USD par personne et par jour, ou 1,27 USD en Côte d'Ivoire, s'élevant à 3 713 USD par année pour un ménage de 8 personnes.

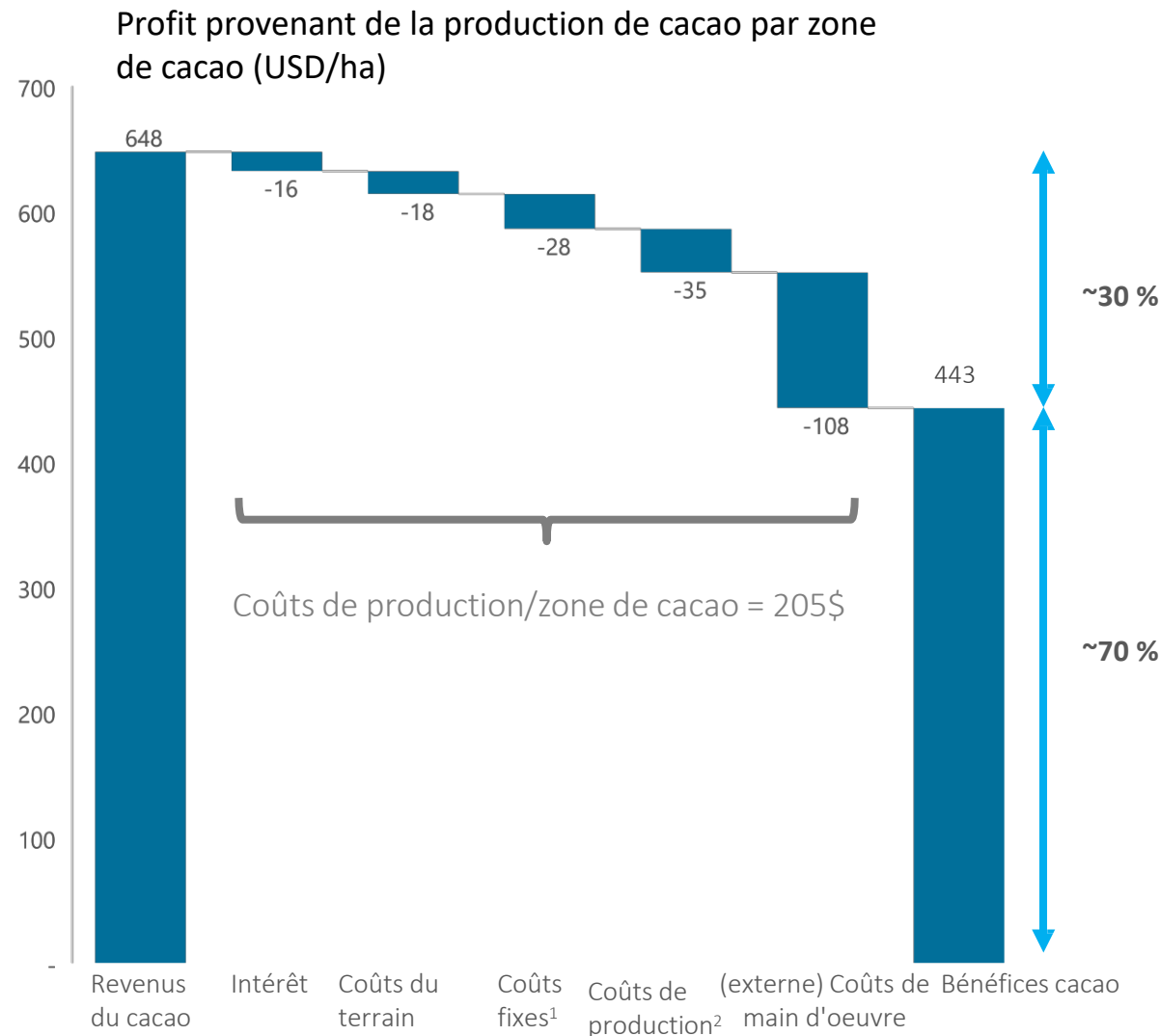
# La répartition des revenus par personne et par jour tend vers des faibles revenus

Revenu journalier moyen par personne du ménage





# Coût faible de production pour le cacao, mais conforme aux autres études



**Comparaison des coûts de production de cacao (USD/hectare) :** Les coûts de production sont faibles, mais concordent avec d'autres études. Tous les résultats excluent les coûts d'opportunité de la main-d'œuvre du ménage.

Étude	Value	Commentaire
Coûts de production actuels étude Fairtrade	<b>205</b>	N'a pas inclus les coûts de main d'oeuvre du ménage, a inclus les coûts de main d'oeuvre externe
Coût de la production de cacao en Côte d'Ivoire 2014	<b>123</b>	N'a pas inclus les coûts fixes ou les coûts de terrain
Coût de la production de cacao en Côte d'Ivoire 2016	<b>324</b>	Les coûts de main-d'oeuvre ont été calculés en fonction du revenu minimum ; y compris les coûts de dépréciation

### Remarques

- Les coûts de la production de cacao excluent les coûts en eau (non contenus dans le questionnaire). Ces coûts peuvent augmenter les coûts de production d'environ 8 %.
- En moyenne, les coûts supplémentaires de l'inscription à la coopérative représentent 1 % du revenu total du ménage de l'agriculteur. Ces coûts ne sont pas inclus dans l'analyse. Un aperçu complet des coûts de coopérative est fourni dans l'annexe A.

<sup>1</sup>Les coûts fixes incluent la machette, la lime à machette, les bâches, la pioche, le panier, la corde, la hache, l'élagueur mécanique, le sac, les bottes, le seau, le carburant et d'autres coûts fixes

<sup>2</sup>Input costs include fertilizer, pesticide, transport and seedlings costs



# Analyse du revenu net provenant d'autres marchandises

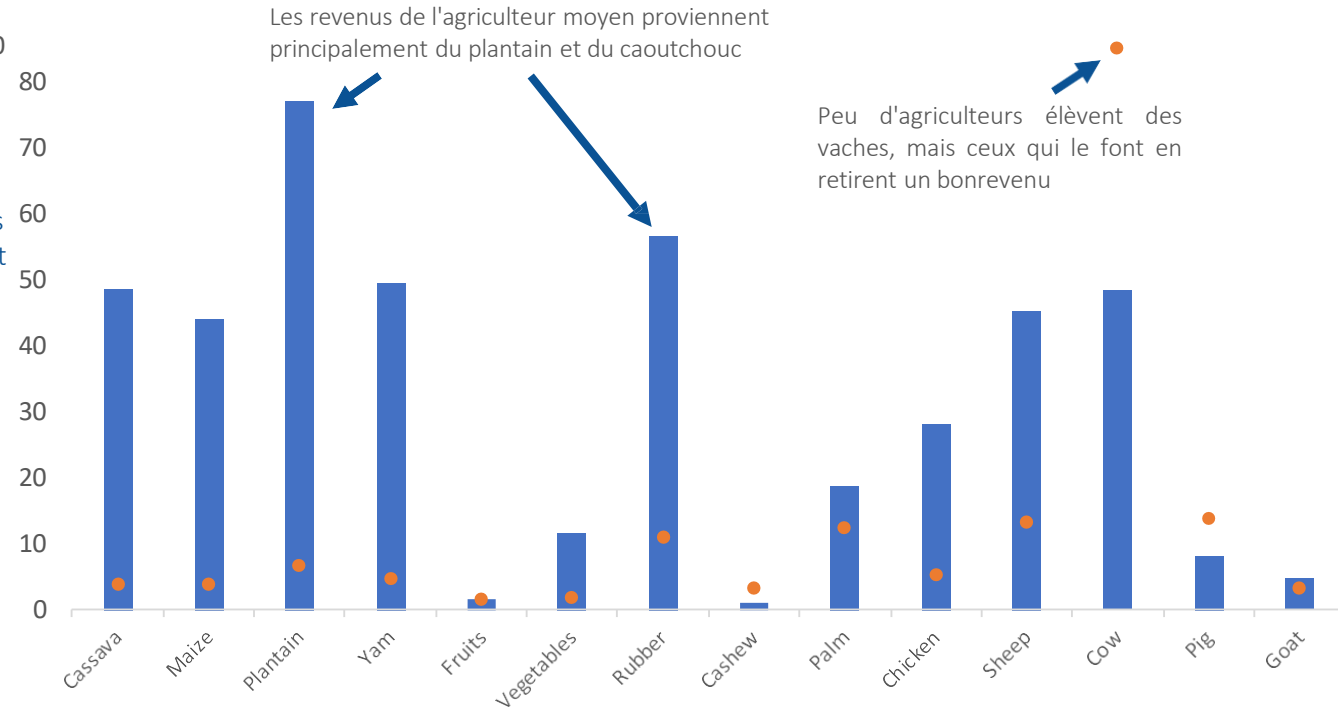
## Remarques

- Plus de 55 % des agriculteurs ont diversifié leur production dans une certaine mesure et produisent d'autres marchandises en parallèle avec le cacao
- La culture est plus populaire que l'élevage
- D'autres marchandises sont utilisées aussi bien pour la consommation personnelle (29 % des fruits et légumes utilisés uniquement pour la consommation personnelle) et comme forme de revenus financiers (12 % des fruits et légumes utilisés uniquement pour la vente).

## Barres bleues :

revenu moyen par plante/animal ensemble des agriculteurs (pas tous ne cultivent cette plante /n'élèvent cet animal)

## Average net income other goods per farm (USD/farm)



Points oranges :  
revenu moyen pour les agriculteurs qui cultivent une plante particulière/ élèvent un animal particulier

Pourcentage d'agriculteurs qui cultivent cette marchandise

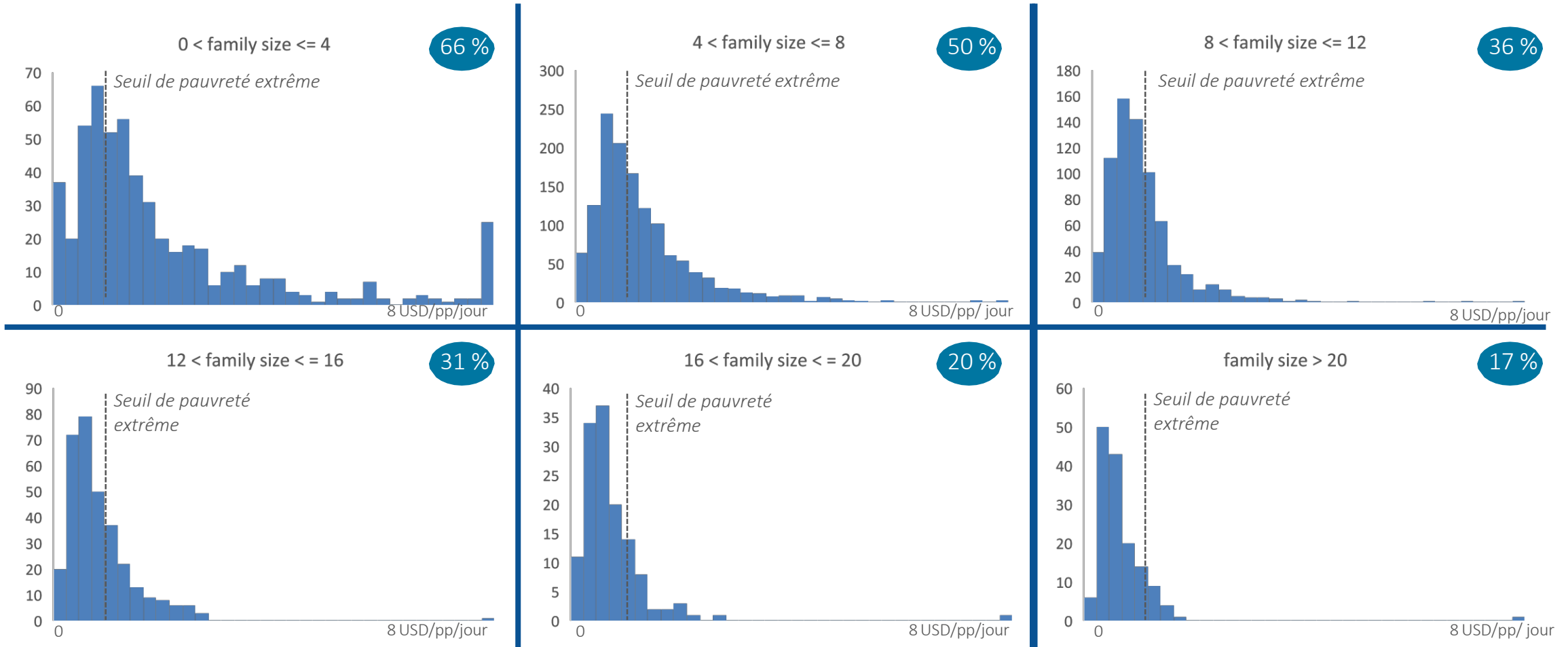
28 %	26 %	26 %	24 %	2 %	16 %	12 %	1 %	3 %	12 %	8 %	1 %	1 %	3 %
------	------	------	------	-----	------	------	-----	-----	------	-----	-----	-----	-----

Pourcentage d'agriculteurs dont plus de 10 % du revenu du ménage provient de la culture de cette marchandise

10 %	7 %	8 %	6 %	0 %	3 %	5 %	0 %	2 %	3 %	5 %	1 %	1 %	1 %
------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

# Les ménages de plus petite taille s'en sortent mieux que les ménages de plus grande taille : Plus de 50% des ménages comportant $\leq 8$ membres ont des revenus supérieurs à la pauvreté extrême

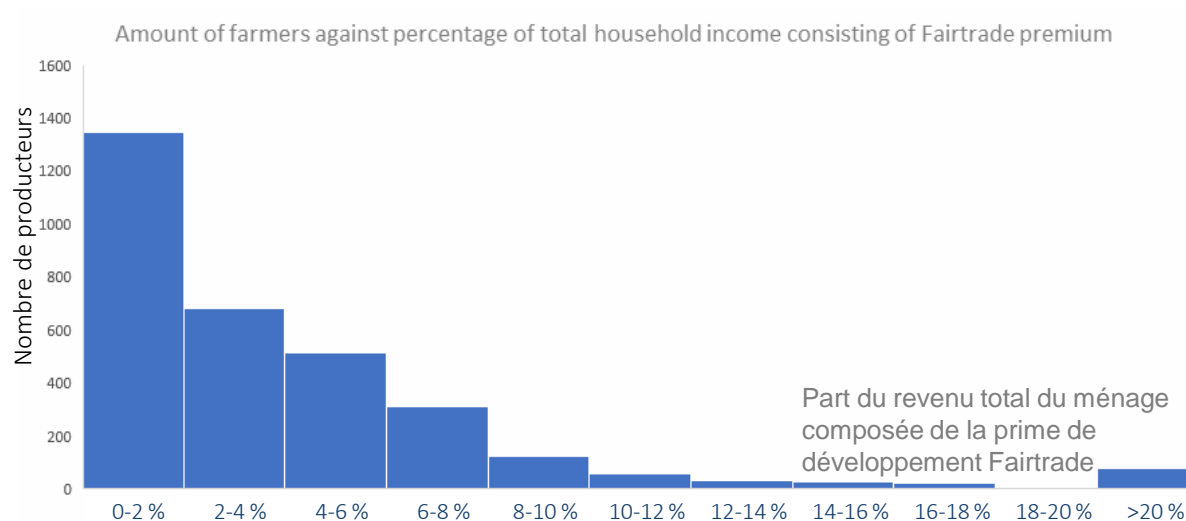
Barres : distribution du revenu net par personne par jour dans le ménage [USD/p/jour] selon la taille du ménage (indiquée)  
Cercles : % gagnant plus que le seuil de pauvreté extrême



## Les primes de développement Fairtrade aident les agriculteurs à gagner plus mais plus de soutien peut s'avérer nécessaire

On peut quantifier deux éléments de l'utilisation de la prime de développement Fairtrade. Notez qu'il ne s'agit pas d'une liste exhaustive. Les données portant sur d'autres applications (ex. avantages en nature des SPOs) n'ont pas été collectées de manière explicite par le questionnaire.

1. Les primes de développement Fairtrade facilitent un bonus de liquidités pour les agriculteurs
2. Les primes de développement Fairtrade peuvent faciliter des formations qui sont positivement corrélées avec les rendements (notez que toutes les formations ne sont pas financées par les primes de développement Fairtrade<sup>1)</sup>)



- Pour la plupart des agriculteurs, les primes au développement ajoutent moins de 10 % du revenu du ménage
- La plupart des agriculteurs sont très loin du revenu minimum (et du seuil de pauvreté) – leur revenu aurait essentiellement besoin de tripler. L'utilisation du bonus uniquement pour faciliter un revenu de subsistance n'est pas réaliste.

Formation proposée	Positif corrélation sur le rendement	Corrélation sur la valeur
Productivité et qualité	Oui	0,06
Santé et sécurité	Oui	0,12
Genre	Oui	0,11
Travail des enfants et Conformité sociale	Oui	0,05
Gestion financière	Oui	0,06
FT Gestion prime de développement	Inconnu	0,04
Bonnes pratiques agricoles	Oui	0,05
Pratiques environnementales	Oui	0,07
Autre	Oui	0,09

- Comme nous l'avons souligné sur la page relative aux corrélations, ces corrélations n'indiquent pas forcément une causalité. Des biais de sélection peuvent également expliquer les résultats positifs.
- Toutefois, il est frappant que presque toutes les formations soient positivement corrélées aux rendements.

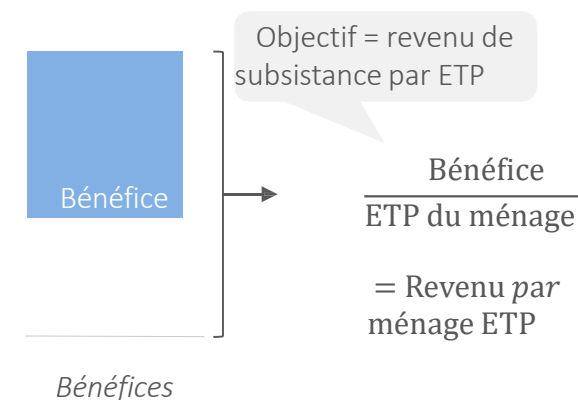
# *Analyse de la valeur ajoutée*

# 5

# Les agriculteurs et leurs travailleurs peuvent-ils tous disposer d'un revenu décent ?

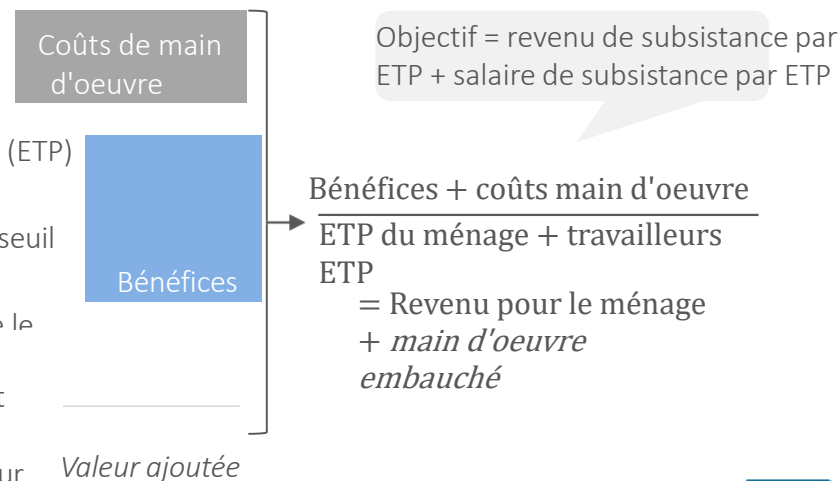
## Revenus et salaires

- jusqu'ici, l'analyse s'est centrée sur le revenu des ménages des agriculteurs - entrepreneurs. Ils travaillent sur leur exploitation et (certains) membres de leur famille adultes les rejoignent généralement dans leur travail ;
- l'agriculteur et ses proches ne reçoivent pas de 'salaire' – à la place, les bénéfices des ventes de cacao (et d'autres activités) leur fournissent un revenu ;
- si des travailleurs externes sont embauchés (ex. pour aider pendant les pics au cours de la saison de la récolte), ces travailleurs perçoivent un salaire ;
- ces salaires représentent un coût pour l'agriculteur, mais une source de revenus pour les travailleurs.



## Revenu de subsistance et salaire de subsistance

- la valeur ajoutée dans une exploitation incorporer les bénéfices et les coûts de main d'œuvre ;
- le but est que les agriculteurs génèrent suffisamment de valeur ajoutée, de manière à
  - obtenir un revenu de subsistance pour eux-mêmes ;
  - pouvoir verser un salaire de subsistance à leurs travailleurs.



## Salaires des travailleurs embauchés

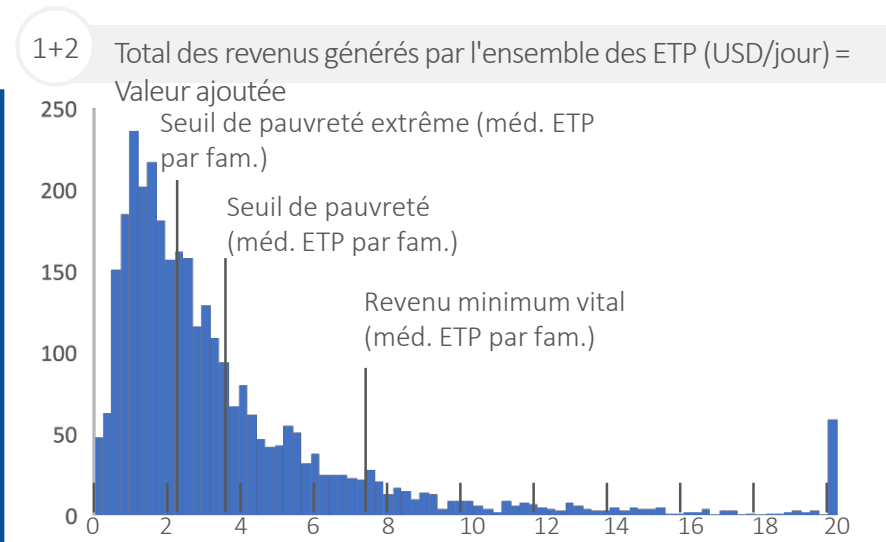
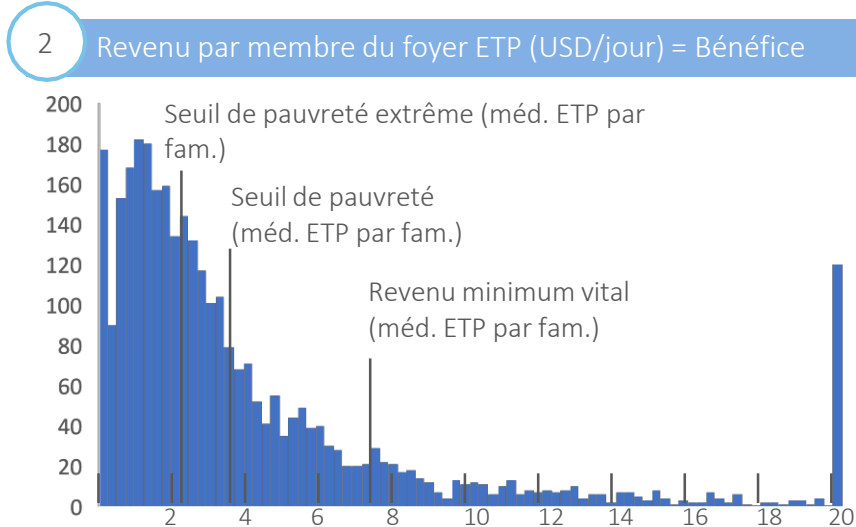
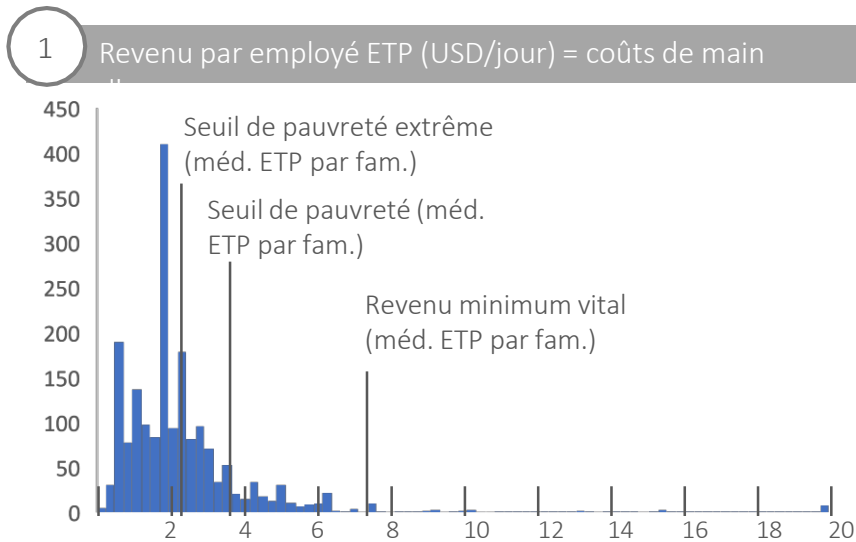
- les salaires des travailleurs embauchés culminent autour de 2\$ par équivalent temps plein (ETP) par jour ;
- compte tenu qu'un ETP a besoin de fournir un revenu pour 2,95 membres du ménage, le seuil de pauvreté extrême s'élève à 2,30 USD par jour (2,95 \* 0,78\$) ;
- la plupart des travailleurs embauchés (60 %) gagnent actuellement légèrement moins que le compte tenu que la plupart des agriculteurs travaillent plus sur l'exploitation eux-mêmes avec leur famille (médiane = 2,7 équivalents temps pleins (ETP) et embauchent seulement quelques travailleurs externes (médiane = 0,1 ETP), la charge de travail totale d'une exploitation est effectuée par les membres du ménage avec une médiane de 2,27\$/ETP/jour

## Valeur ajoutée moyenne

# La rémunération moyenne par soutien de famille à temps plein s'élève à 4,06 USD par jour – cela provient principalement des membres du ménage

Analyse de l'ensemble du travail rémunéré et non rémunéré en équivalent temps plein (ETP) dans l'exploitation agricole

- sur les graphiques de droite, la répartition du revenu est indiquée pour les employés ETP (graphique 1), membres du foyer ETP (graphique 2) et le revenu total par ETP (graphique 1+2). Ce troisième graphique indique la répartition de la valeur ajoutée ;
- l'exploitation moyenne fait travailler 2,7 ETP issus du foyer (Ex : le producteur, son épouse/époux, leurs enfants adultes) ;
- en outre, il y a des employés (médiane = 0,1 ; moyenne = 0,8 ETP). Ceux-ci ont un salaire fixe par jour ;
- étant donné la part relativement faible du travail externe, le revenu total par ETP est principalement généré par les agriculteurs-entrepreneurs et leurs familles.



- Le salaire moyen par ETP est de 4,06 USD
- Le salaire médian par ETP est de 2,27 USD
- Seuil de pauvreté extrême : 2,30 USD/ETP
- Seuil de pauvreté : 3,75 USD/ETP
- Minimum vital : 7,40 USD/ETP (environ)

*Analyse de la  
valeur seuil :  
perspectives  
d'avenir*

6





# Quelles sont les conditions permettant aux producteurs certifiés Fairtrade de gagner plus que le seuil de pauvreté ?

## Objectifs de l'analyse des valeurs seuils

Comme indiqué ci-dessus, seuls 42 % des producteurs certifiés Fairtrade gagnent plus que le seuil de pauvreté extrême et 23 % plus que le seuil de pauvreté :

- l'"analyse de valeurs seuils" permet d'évaluer les conditions pour améliorer cette situation ;
- Fairtrade peut influencer un certain nombre de facteurs pour améliorer le revenu du foyer des producteurs certifiés :
  - la formation des producteurs – sept formations dispensées sur huit ont une répercussion positive sur les rendements ;
  - utilisation de pesticides et de fertilisants – les pesticides et les fertilisants sont souvent fournis à bas prix par les organisations de petits producteurs (OPP) ; ceux-ci ont une répercussion positive sur les rendements ;
  - prix du cacao – en 2016, le prix du marché était supérieur au Prix Minimum Fairtrade ; un PMF plus élevé aidera tous les producteurs à gagner plus ;
  - primes annuelles – une partie de la prime de développement Fairtrade est utilisée pour verser une prime en espèces aux producteurs. En moyenne, cela participe pour environ 3 % aux revenus du foyer.

*Question centrale de cette section : sous quelles conditions Fairtrade peut-elle aider les producteurs à gagner davantage, afin que la majorité d'entre eux parviennent à gagner plus que le seuil de pauvreté (extrême) – ou encore les aider à obtenir un revenu minimum vital*

# *Zoom sur les petites exploitations et la main d'oeuvre disponible dans le foyer*

## Un constat

Dans l'échantillon d'origine, il se trouve des catégories de producteurs pour lesquelles il pourrait être difficile d'augmenter le revenu jusqu'à un niveau décent :

La valeur médiane du ratio surface cacaoyère/ETP est de 1,36 ha/ETP. Cela correspond à une surface cacaoyère de 3,7 hectares.

1. Certaines des plus petites surfaces permettant le travail agricole (techniquement 10 % dans le questionnaire) représentent 0,50 ha/ETP. Cela concerne les producteurs qui passent un temps relativement important sur chaque hectare de leur surface agricole, probablement à cause des contraintes de la zone. Pour ceux-ci, la surface nécessaire pour maintenir 2,7 ETP en activité, est de 1,3 hectare.

Cela laisse penser que les producteurs ayant moins de 1,3 hectare maintiendront très difficilement en activité tous les ETP. Les producteurs dont la surface agricole se situe entre 1,3 et 3,7 hectares ont moins de surface disponible pour maintenir 2,7 ETP en activité que le foyer moyen.

## Orientations pour les recherches à venir

Le questionnaire ne mentionne pas les sources de revenus non issus de l'exploitation agricole (salaires, virements, dons, etc.) des membres de la famille autres que le propriétaire de l'exploitation. La collecte de ces données peut donner un meilleur aperçu de l'importance de la main d'oeuvre familiale disponible et dédiée au travail agricole.

*Les producteurs ayant une surface agricole trop petite ou un nombre trop faible de soutiens de famille au sein d'une famille nombreuse ont moins de chance d'atteindre le revenu minimum vital grâce à leurs revenus agricoles*

- Fairtrade peut aider les producteurs à augmenter les revenus de leur foyer
- Cependant, pour certains producteurs il est vraiment difficile d'accroître les revenus jusqu'à atteindre un niveau décent par membre de la famille :
- producteurs ayant une surface agricole trop petite. Ils n'ont notamment pas suffisamment de surface agricole pour que tous les travailleurs (issus du foyer + employés externes) fournissent du travail

*Afin de fixer un repère, nous excluons les 10 % ayant le ratio surface cacaoyère/ETP le plus faible (moins de 0,50 hectare/ETP).*

Les producteurs ayant le moins de soutiens de famille par nombre de membres de la famille.

*Afin de fixer un repère nous excluons les 10 % ayant le ratio entre le nombre de membres du foyer ETP/taille de la famille le plus faible (moins de 0,10 ETP/membre, ou 10 bouches à nourrir par un seul ETP).*

*Notez que cela exclut automatiquement les producteurs ayant une famille d'une taille peu réaliste (familles >20 membres), étant donné que le nombre de membres du foyer ETP n'est généralement pas plus grand que la moyenne.*

Dans le nouvel échantillon, le revenu moyen du foyer par personne est de 1,32 USD/jour. Environ 51 % des producteurs gagnent plus que le seuil de pauvreté extrême qui s'élève à 0,78 USD/jour.

# Afin de permettre à 80 % des producteurs de dépasser le seuil de pauvreté extrême, il faut doubler les prix – mettre l'accent sur les producteurs les plus pauvres est plus efficace

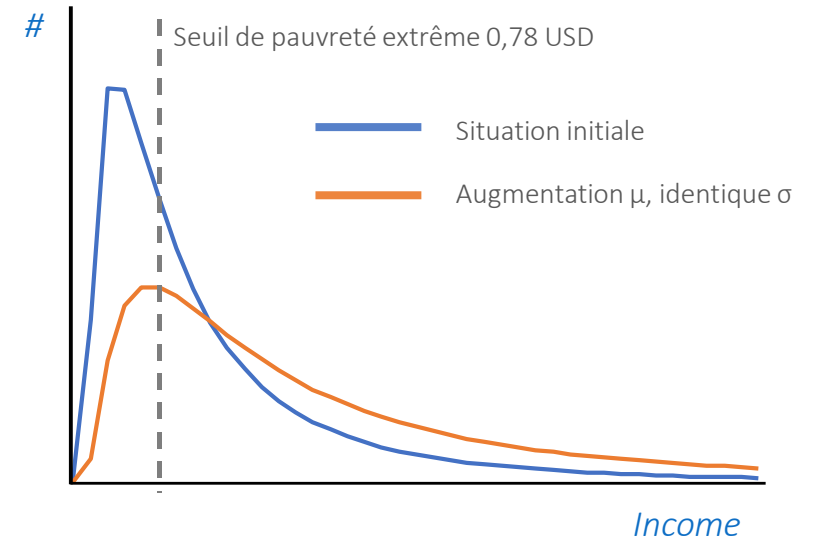
- Comme le montre la diapositive précédente, la répartition du revenu est fortement asymétrique.
- Alors que le producteur moyen gagne presque deux fois plus que le seuil de pauvreté extrême, il reste encore 45 % des producteurs qui sont sous le seuil.

## Revenu par personne du foyer par jour

- De fait, faire passer 80 % des producteurs au-dessus du seuil de pauvreté extrême représente un défi – et plus encore les faire passer au-dessus du seuil de pauvreté ou du revenu minimum vital.
- Le tableau suivant montre les valeurs des prix du cacao et les primes annuelles nécessaires pour atteindre l'objectif en augmentant uniquement le prix.

Objectif	80 % des producteurs au-dessus du seuil de pauvreté extrême	80 % des producteurs au-dessus du seuil de pauvreté	80 % des producteurs au-dessus du revenu minimum vital
Valeur seuil (USD/par pers./jour)	0,78	1,27	2,51
Revenu médian (USD/par pers./jour)	1,81	2,94	5,80
Revenu moyen (USD/par pers./jour)	2,95	4,81	9,47
Prix souhaité du cacao USD/kg	2,92	4,72	9,26
Augmentation du prix du cacao	103 %	229 %	545 %

- Pour accroître les revenus des producteurs les plus pauvres, il convient d'adopter une approche plus globale.
- Ces augmentations de prix semblent irréalistes. Le problème est qu'une part importante de la plus-value est destinée aux producteurs gagnant déjà beaucoup plus que le seuil de pauvreté (extrême) – Regardez par exemple la ligne orange sur la droite



Revenu après optimisation par l'utilisation de fertilisants et par des formations

(en bleu) et après avoir augmenté les prix à 2,92 USD/kg pour permettre à 80 % des producteurs de dépasser le seuil de pauvreté extrême (en orange). La ligne orange a une valeur moyenne plus élevée, mais le même écart type.



*Conclusions  
et recherches  
à venir*

6



# Principales conclusions: le revenu des producteurs est actuellement bas, mais les contributions du Fairtrade sont positives

## Revenu décent

- La famille médiane dans l'échantillon est large: 8 membres.
- Cela se traduit par un revenu décent de \$7318 par ménage et par an, soit \$2.51 par personne et par jour.
- Ce revenu est bien au dessus du seuil d'extrême pauvreté (\$0.78/pp/jour) et le seuil de pauvreté (\$1.27/pp/day).

## Revenu des producteurs et de leurs familles

- La moyenne des revenus des familles des producteurs est de \$2707/an. C'est bien en-dessous du revenu décent. 7% des producteurs ont un revenu décent actuellement.
- Les "petits ménages" se trouvent une meilleure situation que les "grands ménages". Plus de 50% des ménages constitués de moins de 8 membres ou de 8 membres ont des revenus au-dessus du seuil d'extrême pauvreté.
- Les travailleurs ne contribuent que faiblement au travail dans les exploitations de cacao. Le revenu par travailleur à plein temps est inférieur au revenu à plein temps du ménage.
- Les formations organisées par les OPs (et appuyées par Fairtrade) ont une corrélation avec les revenus supérieurs.

## Rôle de Fairtrade

- Les pesticides et fertilisants sont souvent fournis par les OPs à moindre prix. Ils sont positivement corrélés aux rendements.
- Augmenter les prix du cacao est un moyen de sortir les producteurs de la pauvreté. Par exemple, pour aider 80% des producteurs à sortir de l'extrême pauvreté via la seule augmentation des prix, les prix devraient doubler.
- Cependant, cela n'est pas très efficace. Le problème étant qu'une grande partie des suppléments revient aux producteurs qui gagnent déjà relativement bien leur vie. Afin d'augmenter les revenus des producteurs les plus pauvres, il est nécessaire d'adopter une approche plus holistique.

## *Suggestions pour les prochaines recherches: avoir une vision plus large de la chaîne d'approvisionnement*

### Recherches futures

- Adopter une approche plus englobante de la chaîne d'approvisionnement permettrait d'avoir un meilleur aperçu de la situation. Faire une cartographie des contraintes de productivité (fertilité des sols, régimes fonciers, climat) dans certains pays et certaines régions, pourrait permettre de mieux conceptualiser et mettre en place des programmes et des objectifs réalistes (ex: sur la productivité).
- Une perspective élargie de la chaîne d'approvisionnement permet de comprendre comment la chaîne d'approvisionnement influence le revenu des producteurs.
- Une analyse financière approfondie des projets de la prime Fairtrade (et l'intégration de cette analyse dans le modèle) permettrait de prouver et d'améliorer l'impact de Fairtrade auprès des ménages.
- Davantage d'analyses sur les autres production permettrait de contribuer à la réflexion sur la nécessité ou la rentabilité de la diversification des cultures. Ainsi, cela apporterait des réflexions sur la question de l'autoconsommation et des ventes d'autres produits ou encore une analyse de la production d'autres produits comme sous-échantillons. Plusieurs approches peuvent être adoptées pour développer une étude par sous-échantillon. Par exemple, en prenant en compte seulement les producteurs les plus pauvres ou seulement les producteurs ayant aussi d'autres cultures.
- Chercher des moyens d'augmenter les revenus des producteurs les plus pauvres peut permettre de trouver des moyens de lutter contre la pauvreté.



*Annexe :  
Méthodologie et principales  
hypothèses*

Copyright 2018 True Price. Tous droits réservés. Photo © Éric St-Pierre for Fairtrade International





# Liste explicative des variables

<b>Revenu financier de l'exploitation agricole</b>	Revenu financier de l'/des exploitation(s) du ménage
Bénéfice net issu d'autres biens	Revenus générés par la vente d'autres produits que le cacao ; les coûts supplémentaires de ces autres produits sont déduits du total (notamment le coût des ventes, les frais généraux, les charges hors fonctionnement et les dépenses d'investissement net).
Dépenses d'investissement net	Coût de l'investissement sur les biens immobilisés, étalé sur la durée de vie utile. Ceci inclut les coûts des structures, des infrastructures, des outils, des matériaux, des machines et de l'équipement, ainsi que les coûts de plantation des nouveaux cacaoyers.
Frais généraux	Les frais généraux incluent le coût de la gestion comptable, les frais d'adhésion à l'OPP et à d'autres organisations membres, l'assurance, les études et analyses préliminaires ; d'autres frais généraux sont possibles.
Intérêts	Coûts d'intérêt sur des prêts en cours.
Impôts	Taxes gouvernementales.
Subventions	Subventions de l'OPP et d'autres parties reçues en argent liquide.
Revenu du cacao	Revenu financier de la vente du cacao contre de l'argent liquide.
Coût du cacao vendu	Coûts opérationnels du cacao, notamment le coût de production et le coût de la main d'oeuvre ; tous les coûts générés par la culture du cacao, la gestion, le traitement, l'emballage, le stockage et le transport du cacao.
<b>Revenu en nature de l'exploitation agricole</b>	Revenu en nature issu de l'/des exploitations agricoles d'un ménage
Marchandises échangées reçues	Valeur monétaire des biens et services offerts par l'OPP ou d'autres parties en échange des produits de l'exploitation.
Contribution en nature de l'association	Valeur monétaire des biens et services offerts par l'OPP ou d'autres parties mais pas en échange de produits de l'exploitation.
Produits de l'exploitation consommés par le ménage	Valeur monétaire des produits de l'exploitation qui ont été consommés par le ménage.
Revenu en nature d'autres exploitations	Valeur monétaire des biens en nature reçus d'autres exploitations.
<b>Revenu non-agricole</b>	Revenu généré par d'autres sources que l'/les exploitation(s) du ménage
Revenu salarial	Revenus non-agricoles provenant du revenu salarial des membres du ménage.
Revenu des loyers	Revenus provenant de la location de terres, de logements, de véhicules ou d'autres biens possédés par le ménage.
Autres formes de revenus	Argent ou chèques reçus par des individus ne faisant pas partie du ménage, membres ou non de la famille (souvent vivant à l'étranger), ou toute autre source de revenu n'étant pas liée à l'exploitation et ne provenant pas du travail ou de la location.



# *Les questionnaires élaborés ont permis un calcul précis – pour autant, il manque certaines variables et des ambiguïtés subsistent*

## Des variables clefs sont potentiellement manquantes

1. Coûts en eau
2. Impôts
3. Contribution (en nature) des OPP
4. Revenu d'autres membres de la famille
5. Paiement en nature de la main d'oeuvre (est susceptible de modifier l'analyse de valeur ajoutée et le revenu de l'exploitant)
6. Durée de la saison des récoltes (ceci a été demandé par OPP mais la durée horaire peut être différente selon les exploitants).<sup>1)</sup>

*Ces valeurs ont été estimées du mieux possible, mais mènent toutefois encore à des résultats incertains.*

## Ambiguïtés pertinentes

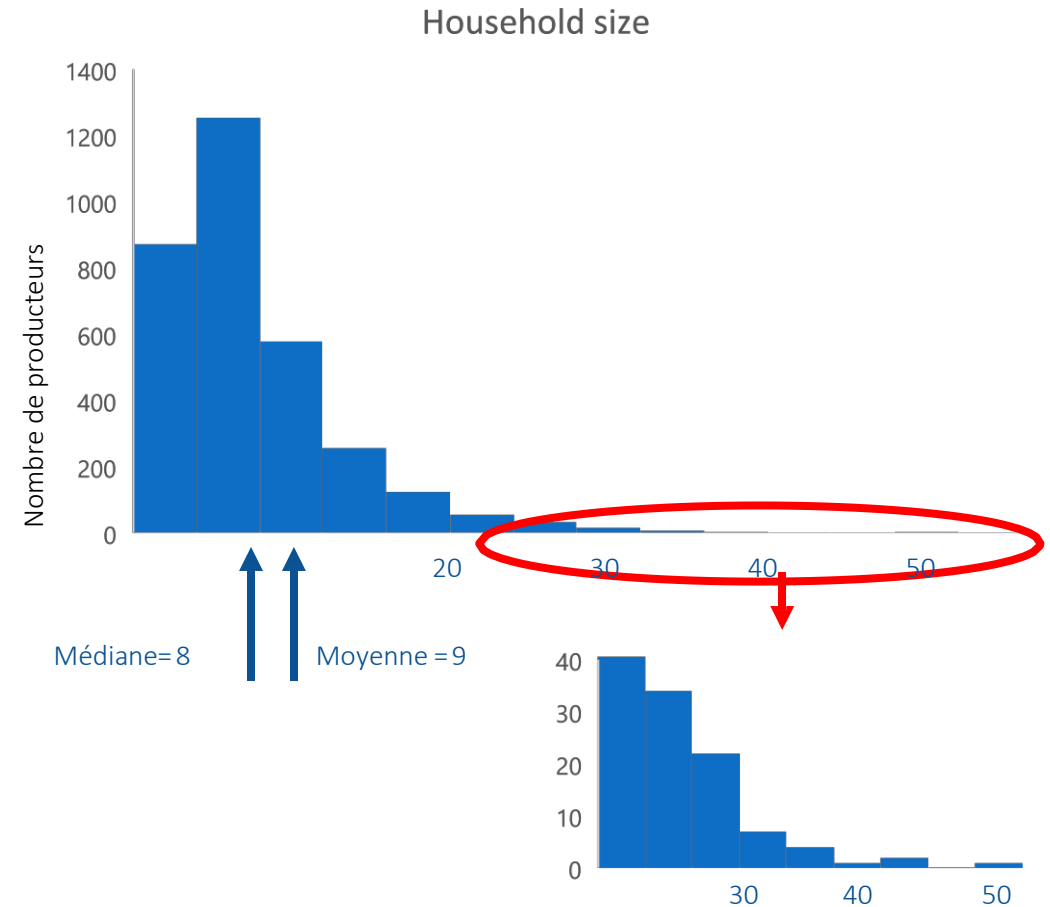
1. Les coûts des terres ne précisent pas s'il s'agit de vente ou de location. Pour certains agriculteurs, ces coûts peuvent être très élevés. Représentent-ils des frais ponctuels ?
2. Les agriculteurs précisent le nombre de mois travaillés dans l'année (pour des activités autre que l'exploitation). Pour autant, lorsqu' un salaire "hebdomadaire" ou "quotidien" est sélectionné, le questionnaire ne fournit pas de réponse claire quant au nombre de jours ou de semaines réellement travaillés.
3. La "valeur" d'autres cultures et du bétail en leur possession n'est pas clairement précisée. Cela peut faire référence au profit ou au revenu.
4. Ce sondage montre que la plupart des agriculteurs ne conservent aucune donnée, ce qui signifie que l'origine des chiffres fournis est opaque. En fait, garder une trace constituerait une claire avancée pour Fairtrade et ses agriculteurs.

# Certains agriculteurs indiquent que leur foyer contient jusqu'à 50 individus

## Pour équilibrer les résultats, nous avons donc utilisé des tailles de foyer médianes au lieu de moyennes

### Distribution de la taille des foyers

- le questionnaire inclut une question sur la taille des foyers ("Nombre total de membres du foyer, à l'exclusion de l'agriculteur") ;
- certains agriculteurs ont indiqué un nombre très élevé - la plus haute valeur enregistrée va jusqu'à 50 (voir tableau). Ces chiffres peuvent faire référence à des ménages très importants, mais on peut également supposer que des membres de la famille ne vivant pas au sein du foyer aient été inclus ;
- notre hypothèse est que des ménages de telles dimensions ne sont pas réalistes. Pour autant, nous préférons ne pas utiliser de limite stricte, car tout choix de limite (16 ? 20 ? 25 ?) serait arbitraire ;
- en termes de conséquence, la taille imposante des ménages résulte en une augmentation de la taille moyenne d'une famille. Dans l'échantillon, une famille moyenne est composée de 9 individus ;
- notons que la taille de la famille n'affecte pas directement le revenu du foyer de l'agriculteur<sup>1</sup>). Cependant, les besoins en revenus du ménage doivent être comparés au seuil de pauvreté (extrême) et au revenu minimum vital relatifs à des familles plus grandes ;
- nous avons compensé l'impact des très grandes familles en utilisant la taille médiane au lieu de la taille moyenne d'une famille pour les comparaisons. La taille médiane d'une famille est de 8 individus, soit environ 11 % inférieur à la taille moyenne.



# Sources de revenu minimum vital

Les statistiques nationales de la Côte d'Ivoire sur la distribution des revenus des ménages constituent la principale source pour les calculs de revenus. D'autres sources existent toutefois : le Centre pour le financement du logement abordable en Afrique, l'Association internationale de la sécurité sociale, KPMG, le département du Travail des États-Unis et la Banque mondiale.

Point de données	Source
Nourriture	<a href="http://www.ins.ci/n/templates/docss/env2015.pdf">http://www.ins.ci/n/templates/docss/env2015.pdf</a>
Logement	<a href="http://www.housingfinanceafrica.org/country/cote-d-ivoire/">http://www.housingfinanceafrica.org/country/cote-d-ivoire/</a>
Habillement	<a href="http://www.ins.ci/n/templates/docss/env2015.pdf">http://www.ins.ci/n/templates/docss/env2015.pdf</a>
Santé	<a href="http://www.ins.ci/n/templates/docss/env2015.pdf">http://www.ins.ci/n/templates/docss/env2015.pdf</a>
Éducation	<a href="http://www.ins.ci/n/templates/docss/env2015.pdf">http://www.ins.ci/n/templates/docss/env2015.pdf</a>
Transport	<a href="http://www.ins.ci/n/templates/docss/env2015.pdf">http://www.ins.ci/n/templates/docss/env2015.pdf</a>
Dépenses TIC	<a href="http://www.ins.ci/n/templates/docss/env2015.pdf">http://www.ins.ci/n/templates/docss/env2015.pdf</a>
Sécurité sociale	<a href="https://www.ssa.gov/policy/docs/progdesc/ssptw/2014-2015/africa/ssptw15africa.pdf">https://www.ssa.gov/policy/docs/progdesc/ssptw/2014-2015/africa/ssptw15africa.pdf</a> ; <a href="https://www.dol.gov/agencies/ilab/resources/reports/child-labor/c%C3%B4te-divoire">https://www.dol.gov/agencies/ilab/resources/reports/child-labor/c%C3%B4te-divoire</a>
Assurance chômage	<a href="http://www.tradingeconomics.com/ivory-coast/unemployment-rate">http://www.tradingeconomics.com/ivory-coast/unemployment-rate</a>
Assurance congé maladie	<a href="https://www.ssa.gov/policy/docs/progdesc/ssptw/2014-2015/africa/ssptw15africa.pdf">https://www.ssa.gov/policy/docs/progdesc/ssptw/2014-2015/africa/ssptw15africa.pdf</a> ; <a href="http://www.doingbusiness.org/data/exploretopics/labor-market-regulation#rigidityHours">http://www.doingbusiness.org/data/exploretopics/labor-market-regulation#rigidityHours</a>
Impôts	<a href="https://www.kpmg.com/Africa/en/KPMG-in-Africa/Documents/2014-15%20Fiscal%20Guides/IVORY%20COAST-Fiscal%20Guide-2014.pdf">https://www.kpmg.com/Africa/en/KPMG-in-Africa/Documents/2014-15%20Fiscal%20Guides/IVORY%20COAST-Fiscal%20Guide-2014.pdf</a>

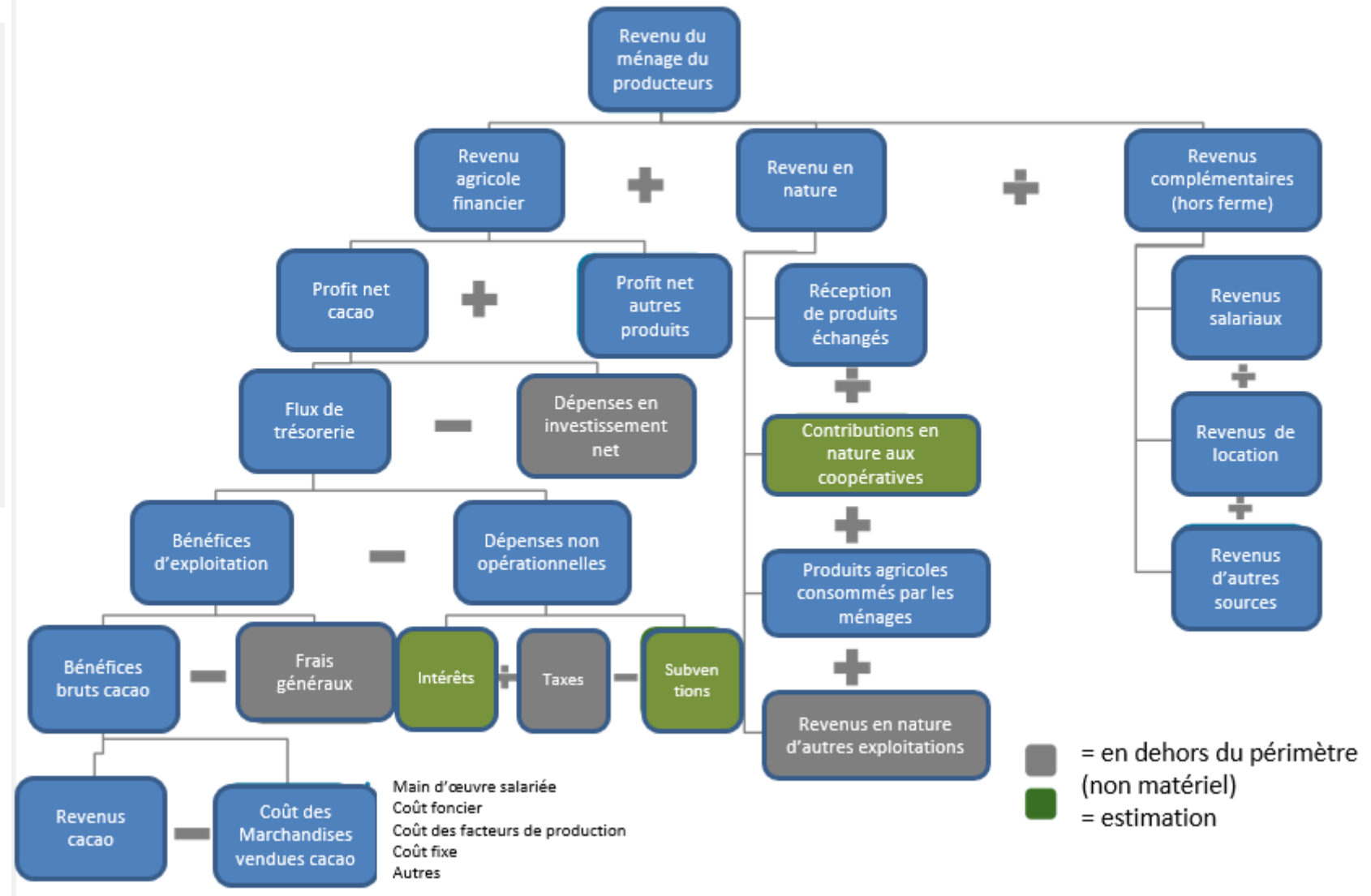


# Méthode de calcul

Le revenu de l'agriculteur est calculé selon le modèle développé par True Price. Il a été utilisé par le passé pour évaluer le revenu des ménages de planteurs de café dans 7 pays.

Le revenu d'un agriculteur et d'autres données observables sont calculés selon des données primaires collectées.

La prochaine diapositive concerne la méthode de calcul et les hypothèses clefs.



# Méthodologie pour le calcul des revenus des agriculteurs et principales hypothèses

## Processus général de nettoyage des données :

Les cases vides et les cases "Ne s'applique pas" ou "n/a" sont remplacées par 0.

Les cases "Ne sait pas" ou "Ne souhaite pas répondre" sont considérées comme médianes aux valeurs non-nulles pour cette catégorie.

Explication : nous considérons que les agriculteurs savent si une catégorie est applicable, même s'ils en ignorent la valeur. Ainsi, le simple fait que ceux-ci ne répondent pas "Ne s'applique pas" signifie que cette catégorie est applicable. Par conséquent, un agriculteur qui répond "Ne sait pas" dans une catégorie signifie certainement que la valeur est non-nulle pour ce paramètre. Nous prenons la médiane des valeurs des autres agriculteurs pour qui des données directes sont disponibles. Nous utilisons la médiane plutôt que la moyenne car elle est moins sensible aux valeurs extrêmes.

## Quelques-uns des 3 235 agriculteurs n'ayant pas été pris en compte dans le calcul :

Lorsque le volume de production de cacao et les ventes aux acheteurs sont de zéro ou non précisés, l'agriculteur n'est pas pris en compte dans les calculs. Cette situation s'applique à vingt-trois agriculteurs.

Lorsque le volume de production de cacao est inférieur à cent (ce qui n'est pas une valeur pertinente dans ce contexte) et qu'il n'est pas cohérent avec le volume de cacao vendu (c'est-à-dire impossible de déterminer le volume de production via les ventes), l'agriculteur n'est pas pris en compte dans les calculs. Cette situation s'applique à dix agriculteurs.

Total : 33 agriculteurs non pris en compte.

## Les données sont utilisées comme indiqué, à moins que :

Une hypothèse ait été émise.

Une valeur numérique ne soit insérée en tant que texte (ex. : un taux de rémunération "mensuel" peut être remplacé par "12").

# *Méthodologie pour le calcul des revenus des agriculteurs et principales hypothèses*

## Calcul du seuil de pauvreté et du seuil d'extrême pauvreté :

La Banque Mondiale fixe les seuils d'extrême pauvreté et de pauvreté à 1,90 et 3,10 dollars, respectivement. Ces chiffres doivent encore être corrigés en fonction de la parité des pouvoirs d'achat (PPP), dont la valeur approximative est de 2,4 pour la Côte d'Ivoire. Une fois cette correction effectuée, le seuil d'extrême pauvreté et le seuil de pauvreté se situent respectivement à 0,78 et 1,27 dollar.

## Calculs en Équivalent Temps Plein (ETP) :

Les données concernant les jours donnant droit à congés payés, les jours fériés officiels, les jours ouvrés par semaine et les heures par semaine de travail en Côte d'Ivoire ont été fournies par l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Pour un emploi à temps plein exprimé en jours, l'année a été corrigée en tenant compte des jours fériés, des week-ends et des congés payés. Pour un emploi à temps plein exprimé en heures, ce nombre a été multiplié par le nombre d'heures de travail par jour.

Le nombre d'heures ou de jours travaillés par les agriculteurs, leur famille et la main d'oeuvre salariée a pu être calculé à partir de ces données, ce qui a permis ensuite de les convertir en ETP. Pour arriver à ce calcul, les indications de durée de la saison de récolte pour la coopérative concernée et par producteur ont été relevées dans le questionnaire des coopératives.

## Hypothèses concernant la taille d'un foyer :

C'est la somme des adultes, adolescents et enfants qui définit la taille du foyer, et non la taille indiquée par l'agriculteur.



# Méthodologie pour le calcul des revenus des agriculteurs et principales hypothèses

Sous-ensemble des revenus des agriculteurs	Calcul
Revenus du cacao	<p>Calculés comme la somme des ventes aux différents acheteurs plus prime.</p> <p>Les ventes de cacao sont calculées pour chaque acheteur (coopérative, autre coopérative, exportateur/négociant, compagnie privée ou particulier, autre) en multipliant le volume vendu par le prix.</p>
Composants du sous-ensemble	Hypothèses
Volume de cacao vendu (pour chaque acheteur)	<p>Nous avons vérifié la somme des volumes vendus par rapport au total du volume produit : pour la plupart des agriculteurs, les chiffres sont presque les mêmes. Pour les producteurs dont la somme des ventes est très inférieure à la quantité de cacao produit (moins de 50 %), nous faisons les hypothèses suivantes : 1) la quantité vendue correspond à la quantité totale produite ; 2) tout le cacao est vendu à la coopérative. À noter également que nous n'avons pas pris en compte un certain nombre de producteurs qui ont donné des réponses très incohérentes. Voir la note générale concernant les entrées manquantes.</p>
Prix (médian) par acheteur	<p>Celui-ci est presque toujours de 850 XOF/kg ou de 1000 XOF/kg.</p> <p>Toute valeur différente est clairement une erreur (ex. : la valeur « prix » est strictement identique à la valeur « volumes » dans les cases voisines du tableau Excel).</p> <p>Quand il n'est pas de 850 ou de 1000, le prix correspondant à chaque acheteur est le « prix moyen au kilo » pour le producteur en question.</p>
Montant annuel des primes	<p>Les valeurs inférieures à 1000 sont trop basses pour être plausibles. Elles indiquent cependant que la valeur est non nulle. On les remplace par la valeur médiane.</p>





# Méthodologie pour le calcul des revenus des agriculteurs et principales hypothèses

Sous-ensemble des revenus des agriculteurs	Calcul
Coût des marchandises vendues : cacao	<p>Calculé comme la somme des coûts de la main d'œuvre, du terrain, de la production, des frais fixes et des autres frais.</p> <p>La main d'œuvre se compose des catégories suivantes : « personnes embauchées comme travailleurs agricoles », « personnel technique », « personnel permanent », « travailleurs occasionnels embauchés pour la récolte » et « travailleurs occasionnels embauchés pour d'autres activités ». Pour chaque catégorie, le nombre de personnes embauchées est multiplié par leur nombre de jours travaillés et leur taux de rémunération journalier.</p> <p>Les coûts des intrants correspondent à la somme du « coût des engrais », du « coût de la lutte contre les ravageurs », du « coût du transport » et du produit des « plants achetés » par le « coût des plants ».</p> <p>Les frais fixes incluent le coût des machettes, des outils pour affûter les machettes, des bâches, pioches, paniers, cordes, haches, élagueuses, sacs, bottes, seaux, du carburant et « autres ». Ils sont calculés en multipliant la somme de ces postes par leur coût respectif. Les dépenses pour ces postes sont comptabilisées pour l'année au cours de laquelle elles sont faites et ne sont pas amorties sur la durée de vie du matériel. Les « autres coûts » sont liés à la formation.</p>
Composants du sous-ensemble	Hypothèses
Main-d'œuvre - personnes embauchées (toutes catégories)	<p>Les règles habituelles de remplissage des cellules vides et des cellules contenant la mention « Non applicable » peuvent être ignorées. En effet, le cas se présente lorsque un ou deux éléments sur trois (personnes embauchées, jours travaillés et taux de rémunération journalier) ont une valeur positive, alors que l(es) autre(s) ne sont pas renseignés (ou notés « 0 » ou « Non applicable »). Dans ce cas, les éléments manquants sont remplacés par leurs valeurs médianes respectives. Dans ce cas, les éléments manquants sont remplacés par leurs valeurs médianes respectives. Exemple : un producteur n'indique pas le nombre de personnes embauchées mais indique un nombre de jours travaillés et le taux de rémunération journalier. Le nombre de personnes embauchées est remplacé par la valeur médiane au lieu de la valeur 0 (ce qui devrait être le cas selon les règles de remplacement habituelles). Nous avons vérifié que cette procédure n'avait pas d'influence significative sur les résultats.</p>
Main-d'œuvre - jours ouvrés (toutes catégories)	Idem
Main-d'œuvre - taux de rémunération journalier (toutes catégories)	Idem
Coût du terrain Input costs	Idem
Coûts des intrants	<p>Aucune hypothèse supplémentaire.</p> <p>Si le coût des plants est supérieur à 1 000, il est probable qu'il corresponde au coût total de tous les plants plutôt qu'au coût moyen par plant. Un coût par plant inférieur à 10 XOF par plant n'est pas plausible et sera remplacé par le coût médian. Le coût de l'eau ne figure pas dans le questionnaire car on suppose qu'il n'a qu'un effet négligeable sur les coûts de production. Cette hypothèse doit être étudiée de manière plus approfondie.</p> <p>Un producteur indique avoir acheté 8 haches mais ne donne pas de prix. Tous les autres achètent au maximum 3 haches. On suppose que la valeur saisie par ce producteur est une faute de frappe et elle est donc remplacée par 0.</p> <p>On suppose que les producteurs qui donnent une valeur réaliste pour les coûts des sacs et du carburant (&gt; 100 XOF/pièce) mais n'indiquent pas les quantités achetées ont acheté le nombre médian d'unités. Idem pour les paires de bottes, mais pour une valeur de 10 XOF/pièce. Un coût inférieur à 200 XOF pour les machettes, leurs affûtoirs ou les bâches n'est pas plausible et sera remplacé par le coût médian. Idem lorsque le coût des paniers, des cordes, des haches, des élagueuses mécaniques, des paires de bottes et des seaux est inférieur à 100 XOF et le coût du carburant inférieur à 50 XOF.</p>
Coûts fixes - nombre d'unités achetées (toutes catégories)	<p>Les coûts liés à la formation sont tous ramenés à 0 car seuls six producteurs donnent une valeur non nulle, et dans tous les cas trop basse pour être plausible.</p>
Coûts fixes - prix unitaire (toutes catégories)	
Autres coûts	

# Méthodologie pour le calcul des revenus des agriculteurs et principales hypothèses

Sous-ensemble des revenus des agriculteurs	Calcul
Frais généraux	N'entrent pas dans le cadre de cette étude
Sous-ensemble des revenus des agriculteurs	Calcul
Intérêts	
Composants du sous-ensemble	Hypothèses
Intérêts	On suppose qu'ils représentent 2,4 % des revenus du cacao (d'après deux études antérieures effectuées par True Price).
Sous-ensemble des revenus des agriculteurs	Calcul
Impôts	N'entrent pas dans le cadre de cette étude
Composants du sous-ensemble	Hypothèses
Impôts	Nous pensons que les agriculteurs sont théoriquement obligés de les payer mais ne le font pas en pratique. La charge fiscale n'étant pas incluse dans le questionnaire, on l'estime égale à 0.
Sous-ensemble des revenus des agriculteurs	Calcul
Subventions	
Composants du sous-ensemble	Hypothèses
Subventions	On suppose qu'elles représentent 1 % des revenus du cacao (d'après le projet sur le café, mené conjointement par Fairtrade et True Price).
Sous-ensemble des revenus des agriculteurs	Calcul
Dépenses nettes d'investissement	N'entrent pas dans le cadre de cette étude

# Méthodologie pour le calcul des revenus des agriculteurs et principales hypothèses

Sous-ensemble des revenus des agriculteurs	Calcul
Bénéfice net d'autres biens	<p>Calculé comme la somme des profits de chaque culture et de chaque type de bétail.</p> <p>Les cultures comprennent le manioc, le maïs, la banane plantain, l'igname, les fruits, les légumes, le caoutchouc, la noix de cajou et la palme. Le bétail est composé de poulets, de moutons, de vaches, de porcs et de chèvres.</p> <p>Le bénéfice de chaque catégorie est calculé en prenant la valeur (revenu) dans cette catégorie et en soustrayant une partie des coûts entrepris pour cultiver cette culture ou élever ce type de bétail. Le questionnaire indique les coûts totaux par type. Certains d'entre eux peuvent être attribués aux activités commerciales, le reste à la consommation personnelle (voir ci-dessous). Nous calculons la part des coûts liés aux activités commerciales en multipliant les coûts totaux par la part qui est vendue (au lieu d'être consommée dans le foyer). Lorsque cette part n'a pas pu être calculée correctement à partir des données fournies, les coûts totaux de production sont affectés aux activités commerciales. Soit la formule :</p> $\text{profit} = \text{valeur} - (\text{coût total de production}) \times (\text{volume vendu} / \text{volume produit})$
Composants du sous-ensemble	Hypothèses
Volume total de cultures produit (toutes catégories)	Aucune hypothèse supplémentaire.
Volume total de cultures vendu (toutes catégories)	On suppose que tous les produits qui ne sont pas vendus sont consommés par les membres du foyer.
Coût de production des cultures (toutes catégories)	Pour le manioc, le maïs, la banane plantain, l'igname et les légumes, les coûts de production inférieurs à 200 XOF sont irréalistes et multipliés par 1 000. Exception : une entrée sous igname (150 XOF, mais en adéquation avec les autres entrées pour l'igname de cet agriculteur).
Valeur des cultures (toutes catégories)	Pour le manioc, le plantain et l'igname, les valeurs inférieures à 200 XOF ne sont pas réalistes et sont multipliées par 1 000. Même chose pour les légumes et le caoutchouc avec des valeurs égales à 1 ou 3. Dans la catégorie des palmes, il y a une valeur incohérente, qui est fixée aux coûts de production de la palme pour cet agriculteur.
Nombre de têtes de bétail élevées (toutes catégories)	Aucune hypothèse supplémentaire.
Nombre de têtes de bétails vendues (toutes catégories)	On suppose que tous les animaux qui ne sont pas vendus sont consommés par les membres du foyer. Pour le poulet, toutes les entrées inférieures à 200 XOF dans les coûts de production sont multipliées par 1 000.
Coût de production du bétail (toutes catégories)	Aucune hypothèse supplémentaire.
Valeur du bétail (toutes catégories)	



# Méthodologie pour le calcul des revenus des agriculteurs et principales hypothèses

Sous-ensemble des revenus des agriculteurs	Calcul
Contributions en nature des coopératives	
Composants du sous-ensemble	Hypothèses
Contributions en nature des coopératives	On suppose que celles-ci représentent 1,1 % des revenus du cacao (d'après le projet sur le café, mené conjointement par Fairtrade et True).
Sous-ensemble des revenus des agriculteurs	Calcul
Marchandises échangées reçues	Consists of produce exchange for land.
Composants du sous-ensemble	Hypothèses
Produits échangés pour des terres	Aucune hypothèse supplémentaire.
Sous-ensemble des revenus des agriculteurs	Calcul
Autres revenus et paiements	
Composants du sous-ensemble	Hypothèses
Autres sources de revenus	Une des entrées contient la valeur 2. Cette entrée est mise à 0, car il n'y a pas d'indication claire à portée de main de ce que l'on voulait dire à l'origine.
Sous-ensemble des revenus des agriculteurs	Calcul
Revenu locatif	Total des revenus locatifs issus de maisons, véhicules et d'autres sources.
Composants du sous-ensemble	Hypothèses
Revenus locatifs des terres	Aucune hypothèse supplémentaire.
Revenu issu de location de maisons	Une des entrées contient la valeur 2. Cette entrée est mise à 0, car il n'y a pas d'indication claire à portée de main de ce que l'on voulait dire à l'origine.
Revenu issu de location de véhicules	Aucune hypothèse supplémentaire.
Autres sources de revenus locatifs	Aucune hypothèse supplémentaire.



# Méthodologie pour le calcul des revenus des agriculteurs et principales hypothèses

Sous-ensemble des revenus des agriculteurs	Calcul
Biens de l'exploitation consommés par le foyer	<p>Calculés comme la somme des revenus en nature de chaque culture et de chaque sorte de bétail.</p> <p>Les cultures comprennent le manioc, le maïs, la banane plantain, l'igname, les fruits, les légumes, le caoutchouc, la noix de cajou et la palme. Le bétail est composé de poulets, de moutons, de vaches, de porcs et de chèvres.</p> <p>Le revenu en nature de chaque catégorie est calculé en prenant le prix médian de cette catégorie, multiplié par le volume respectif consommé par le ménage. Une part des coûts est ensuite soustraite comme décrit ci-dessus sous « Bénéfice net issus des autres biens ».</p> <p>Soit la formule :</p> $\text{revenu en nature} = (\text{volume vendu} - \text{volume produit}) \times (\text{prix médian}) - (\text{coût total de production}) \times (\text{volume vendu} - \text{volume produit}) / \text{volume produit}$
Composants du sous-ensemble	
Cultures - volume total produit (toutes catégories)	Aucune hypothèse supplémentaire.
Cultures - volume total vendu (toutes catégories)	On suppose que tous les produits qui ne sont pas vendus sont consommés par les membres du foyer.
Cultures - coût de production (toutes catégories confondues)	Voir ci-dessus sous "Bénéfice net des autres biens."
Valeur des cultures (toutes catégories)	Voir ci-dessus sous "Bénéfice net des autres biens."
Bétail - nombre d'animaux élevés (toutes catégories confondues)	Aucune hypothèse supplémentaire.
Nombre de têtes de bétail vendus (toutes catégories)	On suppose que tous les animaux qui ne sont pas vendus sont consommés par les membres du foyer.
Coût de production du bétail (toutes catégories)	Voir ci-dessus sous "Bénéfice net des autres biens."
Valeur du bétail (toutes catégories)	Aucune hypothèse supplémentaire.



# Méthodologie pour le calcul des revenus des agriculteurs et principales hypothèses

Sous-ensemble des revenus des agriculteurs	Calcul
Revenu salarial	<p>Calculé en tant que somme des revenus des différents types de travail. Pour chaque type de travail, le revenu est calculé comme le revenu par unité de temps, multiplié le cas échéant, par le nombre de mois travaillés.</p> <p>Les autres sources de travail comprennent les autres travaux agricoles, les travaux de construction, le travail domestique, l'administration, le charbon de bois, le vin de palme et d'autres travaux.</p>
Composants du sous-ensemble	Hypothèses
Autres sources de travail - mois travaillés (toutes catégories)	Aucune hypothèse supplémentaire.
Autres sources de revenu de travail (toutes catégories)	Aucune hypothèse supplémentaire.
Base tarifaire pour les autres sources de travail (toutes catégories)	<p>Si la base tarifaire est "annuelle", le "revenu" est directement utilisé.</p> <p>Si la base tarifaire est "mensuelle", le revenu mensuel est multiplié par le nombre de mois travaillés.</p> <p>Si la base tarifaire est "quotidienne" ou "hebdomadaire", le revenu est toujours multiplié par le nombre de mois travaillés. La raison étant que les semaines ou les jours travaillés par mois ne sont pas connus. De plus, cette approche donne des contributions à peu près égales pour les différentes bases tarifaires. Multiplier par le nombre de jours ou de semaines dans un mois donne des résultats qui ne correspondent pas aux autres données.</p> <p>Lorsque la base tarifaire est «Ne sait pas», « Refuse de répondre » ou « N'est pas applicable », mais que le revenu a une valeur positive, la base tarifaire devient soit « annuelle », soit « mensuelle ».</p> <p>Lorsque le revenu est supérieur à dix fois la moyenne de tous les revenus qui ont une catégorie de taux de rémunération «mensuelle», la base tarifaire est changée en «annuelle», sinon «mensuelle» est utilisé.</p>



# Fin

Condensatorweg 54, Amsterdam

Site: [www.trueprice.org](http://www.trueprice.org)

Facebook: [/trueprice.org](https://www.facebook.com/trueprice.org)

Twitter: [true\\_price](https://twitter.com/true_price)

Tel.: +31 202 403 440

## DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ

Les informations, données, et dessins contenus dans ce document sont strictement confidentiels et sont fournis à condition d'être conservés de manière confidentielle et non divulgués à des tiers sans le consentement écrit préalable de True Price.

Copyright 2018 True Price. Tous droits réservés. Photo © Éric St-Pierre for Fairtrade International

